Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada.......$2.00
Un an, Etranger.......$2.50

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

11 ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK, Mercredi, 15 Juin, 1921. — NO. 15

Mgr Prud'homme, évêque-élu de Prince-Albert

M. l'abbé Joseph-Henri Prud'homme, chancelier de l'archidiocèse de Saint-Boniface, a été choisi par Rome pour succéder au regretté Mgr Pascal, décédé le 12 juillet 1920 en France.

Par décret de la Consistoriale, en date du 30 avril, le diocèse portera désormais le nom de "diocèse de Prince-Albert et de Saskatoon." La colonie allemande St-Pierre desservie par les Bénédictins a été détachée du diocèse et érigée en abbaye "nullius."

La nouvelle de la nomination était attendue depuis longtemps avec intérêt et anxiété, non seulement par la population catholique de Prince-Albert mais aussi dans le reste du Canada, et elle remplit de joie tous les coeurs.

L'Ouest canadien est un jeune pays, et les prêtres nés ici sont forcément peu nombreux, quoique d'année en année ce nombre aille grandissant. Mgr Prud'homme, né à Saint-Boniface le 9 septembre 1882, sera le premier prêtre natif de l'Ouest qui soit élevé à l'épiscopat. Fils de l'honorable juge Louis-Arthur Prud'homme et d'Apolline C. Hénault, il appartient à l'une des plus anciennes familles du Manitoba. Il est aussi le neveu de feu sir Joseph Dubuc, ancien juge en chef du Manitoba. Son père, M. le juge Prud'homme, avait été confrère de classe de Mgr Langevin et de Mgr Bruchési au Collège de Montréal. Originaire de Beauharnois, province de Québec, il était venu jeune avocat à Saint-Boniface aux instances de Mgr Taché, de même que les familles Dubuc, Royal, Larivière, Girard, etc., qui ont fait leur marque. Député à la Législature du Manitoba pendant quelque temps, et juge depuis une trentaine d'années, le père du futur évêque de Prince-Albert est un chrétien modèle, estimé et vénéré de tous ses concitoyens. Membre de la Société Royale du Canada depuis 1903, et nommé, cette année, président de la section française d'histoire et de littérature, il a écrit d'importantes études sur l'histoire de l'Ouest et fut toujours l'un des membres les plus actifs de la Société Historique de Saint-Boniface, dont Mgr Langevin, fut le premier président.


Mgr J.-H. PRUDHOMME,
Evêque-élu de Prince Albert et de Saskatoon

C'est dans ce milieu distingué et fidèle aux meilleures traditions chrétiennes et patriotiques que grandit le jeune Joseph-Henri Prud'homme, qui se sentit de bonne heure appelé à la vocation sacerdotale. Après avoir fait ses études primaires à l'école Provencher, alors dirigée par les révérendes Soeurs Grises, il entra, en janvier 1892, au Collège de Saint-Boniface, dirigé par les Jésuites, y fit sa première communion et y termina sa rhétorique en juin 1899. Il alla faire ses études de philosophie et de théologie chez les Sulpiciens à Montréal et fut ordonné prêtre par Mgr Langevin, le 9 octobre 1904, dans l'ancienne cathédrale de Saint-Boniface, à vingt-deux ans et un mois, en vertu d'une permission très spéciale de Pie X accordée oralement dans une audience à Mgr Langevin, à condition que le jeune prêtre irait poursuivre ses études à Rome.

Il étudia quatre ans au Collège Canadien à Rome, prit ses degrés en théologie à la Propagande et en Droit canonique à l'Apollinaire.

Il alla passer les vacances de 1906 et 1907 en Allemagne pour étudier les questions sociales et se perfectionner dans la langue allemande; les premières à Muenchen-Gladbach, siège du Volksverein (Union populaire), dans la Prusse rhénane, et les secondes à Paderborn, en Westphalie. Cette connaissance de l'allemand lui a été très utile dans le saint ministère, et depuis cinq ans il dessert deux missions allemandes: Gretna et Morden, à 80 milles de Saint-Boniface, près de la fontière américaine.

Docteur en théologie et en Droit canon, à son retour de Rome en août 1908, M. l'abbé Prud'homme fut nommé secrétaire-archiviste et succéda à M. l'abbé Henri Bernard à la direction des "Cloches de Saint-Boniface," poste qu'il occupa pendant un an et auquel lui a succédé M. l'abbé Denys Lamy, le directeur actuel. Au mois d'août 1910, il devint secrétaire particulier de Mgr Langevin, et le 1er mai 1911 chancelier du diocèse, tout en demeurant secrétaire. Il occupe actuellement les mêmes fonctions de chancelier sous l'administration de Mgr Béliveau. Au contact de ces deux grands évêques dont il a partagé la vie intime, il a acquis durant ces dix années une précieuse expérience d'administration et d'organisation en vue du rôle que la Providence lui destinait à la tête du diocèse de Prince-Albert.

Il a également acquis de l'expérience dans le saint ministère au cours des différentes fonctions qu'il a exercées avec beaucoup de dévouement, comme assistant à la paroisse de l'Immaculée Conception de Winnipeg (1908-1909), aumônier des Missionnaires Oblates (maison-mère et fondation de Mgr Langevin) de 1911 à 1916, chapelain de l'hôpital Saint-Roch depuis 1913, aumônier des religieuses du Précieux-Sang, professeur de théologie aux séminaristes du Petit-Séminaire, desservant de Gretna et de Morden, etc.

M. l'abbé Prud'homme a été aussi secrétaire de la Société Historique de Saint-Boniface depuis sa fondation.

Homme d'expérience dans la direction des âmes et l'administration d'un diocèse, très versé dans les sciences ecclésiastiques et sociales, formé à l'école de Mgr Langevin et de Mgr Béliveau, d'une grande fermeté de doctrine et d'une grande bonté de coeur, estimé de tous et ne comptant que des amis, linguiste et orateur distingué, Mgr Prud'homme a été bien préparé par la Providence au rôle de pasteur et de chef du diocèse de Prince-Albert et de Saskatoon qui possède déjà de belles oeuvres et qui est appelé à un magnifique développment.

La nouvelle de la nomination a été accueillie ici avec joie, de même qu'à Saint-Boniface, à Régina, à Saskatoon et dans tout le Canada. De nombreux télégrammes et lettres de félicitations ont été adressés à l'évêque-élu, entre autres de la part de Son Eminence le Cardinal Bégin et de tous les évêques, du Provincial des Oblats, du sénateur Belcourt, président de l'Association d'Education de l'Ontario, de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, des différentes communautés religieuses du diocèse.

Le sacre n'aura probablement lieu qu'au mois de septembre à la cathédrale de Saint-Boniface et sera l'occasion d'une grande démonstration religieuse à laquelle prendront part plusieurs membres de l'épiscopat.

An nouvel évêque élu de Prince-Albert et de Saskatoon, notre pasteur et notre chef, le "Patriote" au nom de tous ses lecteurs adresse ses très sincères et très respectueuses félicitations, ses meilleurs voeux d'un long et fécond pontificat, et il dépose à ses pieds l'hommage de sa profonde vénération. "Ad multos annos!"

A.-F. Auclair, O.M.I.

Les Elections

Majorité réduite pour le gouvernement

Sur les 63 sièges de l'Assemblée législative, 16 avaient été décernés par acclamation aux candidats du gouvernement le 2 juin; dans trois circonscriptions — Tisdale, Cumberland et Ile à la Crosse — l'élection se trouvait remise à une date ultérieure: il restait donc 44 sièges à répartir. Le gouvernement en a rapporté 27, les indépendants 14, les conservateurs 2 et les ouvriers 1.

La nouvelle Chambre se composera de 43 libéraux, 14 indépendants, 2 conservateurs et 1 ouvrier. La majorité du gouvernement est de 26 sur les indépendants, les conservateurs et les ouvriers réunis. Les trois élections à venir augmenteront probablement cette majorité.

:o:

La nouvelle Chambre

La nouvelle Chambre comprendra:

43 Libéraux

Régina (2), Saskatoon (1), Arm River, Battleford, Cypress, Estevan, Humboldt, Jackfish Lake, Lloydminster, Last Mountain, Moose Jaw Comté, Milestone, Morse, North Qu'Appelle, Notuquen, Prince-Albert, Rosthern, Saltcoats, Bengough, Cannington, Cutknife, Canora, Francis, Hanley, Happyland, Kerrobert, Kinistino, Lumsden, Maple Creek, Melfort, Pelly, Pheasant Hills, Pipestone, Rosetown, Shellbrook, Touchwood, Turtlewood, Vonda, Weyburn, Willow Bunch, Yorkton, Elrose.

14 Indépendants

Saskatoon cité (1), Saskatoon comté, South Qu'Appelle, Moosomin, Swift Current, Biggar, Kindersley, Wadena, Wolseley, Wynyard, Gravelbourg, Redberry, Wilkie, Thunder Creek.

2 conservateurs

Moose Jaw (1), Souris.

1 ouvrier

Moose Jaw (1).

Elections remises

Tisdale, Cumberland, Ile à la Crosse.

:o:

Triomphe personnel pour l'Honorable Martin

L'élection, à Régina, de M. Martin, qui a obtenu 7,301 voix sur 10,376 suffrages exprimés, constitue pour le premier ministre un beau triomphe personnel. Jamais encore un candidat n'avait recueilli un aussi grand nombre de voix dans la Saskatchewan à une élection provinciale.

Harris Turner, l'un des chefs des indépendants, a remporté un beau succès à Saskatoon, avec une majorité de 372 sur l'Hon. A. P. McNab, ministre des travaux publics, lequel a également été élu.

Les conservateurs sont représentés à Moose Jaw cité et Souris.

Les ouvriers n'ont qu'un des leurs élu, à Moose Jaw. Ils ont été battus à Saskatoon et à Swift Current.

Les quatre candidats de la Nonpartisan League ont mordu la poussière.

Mme Sarah Ramsland, la seule femme député de la Saskatchewan, a été réélue à Peely, triomphant de trois concurrents: un conservateur, un indépendant et un nonpartisan.

:o:

L'Honorable Langley battu

L'une des particularités des résultats est la défaite de l'hon. George Langley, ministre des affaires municipales, un des pionniers de la politique en Saskatchewan. Il a été battu dans son comté de Redberry par un fermier, candidat indépendant, George Cockburn. On dit qu'une candidature lui sera peut-être offerte dans l'une des circonscriptions où l'élection est encore à faire.

La Nouvelle Législature

Les résultats des élections du 9 juin ont été conformes aux prévisions entretenues de part et d'autre. La victoire du gouvernement ne faisait de doute pour personne; les conjectures portaient uniquement sur l'étendue qu'elle allait prendre. Elle a été aussi complète qu'il était permis de le souhaiter, dans son propre intérêt.

Notre parlement de Régina, depuis qu'il existe, s'est toujours distingué par une excessive faiblesse du côté de l'opposition. Ceci constitue une anomalie et peut devenir la source d'un danger pour le parti au pouvoir qui, faute de contrôle suffisant, est exposé à glisser sur la pente facile de la négligence et de la corruption. Voilà pourquoi beaucoup d'amis sincères du gouvernement Martin, tout en lui accordant leur appui entier, désiraient voir siéger dans la nouvelle Chambre une opposition un peu plus représentative. Leur voeu est exaucé. On sait que l'ancienne Législature comptait onze députés non ministériels; la nouvelle en aura dix-sept, peut-être dix-huit, si l'élection de Tisdale favorise les indépendants. Ce gain de quelques unités peut contribuer heureusement à améliorer notre situation politique, à condition, bien entendu qu'il y ait parmi eux des hommes de valeur. Le gouvernement, avec une majorité assurée de vingt-huit ou de vingt-neuf, n'aura aucune difficulté à poursuivre le programme qui lui a mérité jusqu'ici la confiance des électeurs.

Mais cette opposition numériquement supérieure présente un caractère très particulier. S'il faut en croire son organe officiel, le *Star* de Saskatoon, les députés non ministériels, bien que connus et considérés comme oppositionnistes, ne seront rien de tels en réalité. Quelques-uns d'entre eux sont sympathiques au gouvernement Martin, d'autres lui sont nettement hostiles. Tous ont été envoyés à Régina pour représenter leurs électeurs au meilleur de leur jugement et non pour former un parti d'opposition. Ils seront libres de voter et de parler selon leur opinion personnelle, en dehors de toute considération de parti. Ils formeront une opposition en ce sens qu'ils ne sont pas engagés à soutenir le gouvernement et qu'ils jugeront celui-ci avec leur esprit critique. Ils ne formeront pas une opposition en ce sens qu'il ne faut pas s'attendre à les voir combattre envers et contre tout n'importe quel projet du gouvernement, comme le fait la traditionnelle opposition.

Nous ne pouvons qu'applaudir des deux mains à cette profession théorique de véritable indépendance. Il ne nous reste plus qu'à voir ces messieurs à l'oeuvre pour nous rendre compte jusqu'à quel point ils sont sincères et animés de l'esprit de justice que l'on est en droit d'attendre de tout législateur.

Les indépendants n'ont donc pas, à proprement parler, de programme commun. Mais il se trouve, comme par hasard, que sur la question du français et des écoles séparées, la plupart combattent l'attitude du gouvernement Martin. Nous n'en connaissons guère qu'un, J. J. Currie, qui ait soulevé directement la question au cours de la campagne, et les électeurs de Vonda lui ont répondu en élisant son concurrent, l'Irlandais catholique J. Hogan, par 2,000 voix de majorité. La leçon est bonne à méditer pour M. Currie et ses amis.

L'un des plus en vue parmi le groupe des indépendants, Harris Turner, qui était député des soldats dans la précédente Législature, avait voté contre le français en 1918. A la veille des élections, dans une assemblée publique à Saskatoon, il déclarait regretter l'existence des écoles séparées, tout en ne jugeant pas qu'il fût opportun de les supprimer actuellement. Ce sont là des faits qu'ils est bon de ne pas perdre de vue.

Notons en passant le peu de succès de la Nonpartisan League qui n'a pu faire élire un seul de ses quatre candidats.

Parmi les victimes du suffrage il faut signaler l'honorable George Langley, dont la défaite dans Redberry a été une douloureuse surprise pour les libéraux. Très occupé par les nombreux devoirs de sa charge, le ministre des municipalités n'avait pu donner tous les soins voulus à sa propre candidature et l'activité de son adversaire a réussi à détourner de lui ses anciens électeurs, oublieux de ses quinze années de services dépensées pour la cause des cultivateurs.

Plus pénible encore pour nous sera l'échec de notre ami Emile Gravel, le seul Franco-Canadien qui se présentait dans la province. Notre distingué compatriote, qui avait été choisi comme le candidat du gouvernement à Gravelbourg, était particulièrement qualifié pour occuper un siège à Régina, où il nous aurait fait honneur. Il s'est laissé distancer d'un petit nombre de voix par un indépendant. Nous n'avons pas les données suffisantes pour savoir à quelles causes attribuer ce regrettable échec. En dépit de certaines défaillances connues que nous nous abstenons de juger pour le moment, nous voulons croire que la presque totalité des électeurs de langue française du comté a fait son devoir. Mais il est juste de faire remarquer que la circonscription de Gravelbourg n'est pas à majorité française, comme un grand nombre se l'imaginent. C'est une anomalie sans doute. Lorsqu'elle fut créée, aux derniers jours de la dernière session, tous pensèrent que le gouvernement avait eu l'heureuse pensée de tailler dans le sud de la province un comté franco-canadien. La chose eût été facile, sans qu'il fût nécessaire de se livrer à aucune manipulation suspecte de la carte électorale. Les autorités ne l'ont pas jugé ainsi, et la nouvelle circonscription de Gravelbourg n'est française que de nom...

Cette fâcheuse déconvenue ne doit cependant pas nous faire perdre de vue le résultat d'ensemble si satisfaisant. On a pu noter une fois de plus que le vote de nos compatriotes faisait bloc dans tous les centres franco-canadiens.

Donatien Frémont.

Crerar et l'enquête sur le grain.

Il dit que la Commission n'a été nommé par le Gouvernement que pour poursuivre un but politique.

Winnipeg. — Dans une déclaration faite à la Canadian Press, l'hon. Crerar, président de la United Grain Growers Co., a dit que la session spéciale de la Commission royale d'enquête sur le grain tenue à Fort William, le 4 juin, n'avait pas été une enquête judiciaire, mais une manoeuvre politique affectant les intérêts des 36,000 fermiers actionnaires de la compagnie. Il a ajouté que celle-ci était déterminée à résister à ces attaques sans scrupule et à protéger ses intérêts devant les cours jusqu'à la pleine mesure de ses droits légaux.

Les United Grain Growers, a dit M. Crerar, n'ont rien à cacher à tout tribunal impartial. Cependant la commission actuelle a confirmé nos soupçons, au moment de sa nomination, qu'elle n'est pas impartiale mais constituée purement dans un but politique: en d'autres termes pour me discréditer et nuire autant que possible au mouvement des Grain Growers.

La commission a semé à la volée à travers le Canada les faussetés affirmées par un employé congédié dans une séance qu'on a essayé de faire secrète et sans avis, contrairement à toute loi et même à la décence de la vie civilisée.

M. Crerar a déclaré entièrement faux le témoignage donné à Fort William par R. J. Henderson, ancien surintendant de l'élévateur terminal des United Grain Growers. Celui-ci aurait dit que J. R. Murray avait expédié, dans la saison 1912-13, deux millions de minots de grain dont les reçus d'entrepôt n'étaient pas produits un an après et longtemps après que le blé était à Liverpool. A cette époque Henderson n'avait rien à voir aux élévateurs terminaux ni à l'expédition du grain.

Au sujet des 40,000 minots de blé du Pacifique Canadien non payés par les United Grain Growers, M. Crerar dit qu'au moment de la transaction, les employés de la compagnie de chemin de fer étaient encore en charge de l'élévateur et firent eux-mêmes la pesée sous la direction de leurs chefs.

Passant à l'accusation des fausses bases dans les réservoirs, M. Crerar dit que même si la chose était vraie, la pesée du grain des fermiers n'en aurait pas été affectée, celle-ci étant faite par les peseurs du gouvernement et certifiée par eux.

:o:

SALT LAKE CITY, Utah. — Une loi contre les cigarettes, adoptée à la dernière Législature, est entrée en vigueur. Il est défendu d'en vendre et d'en annoncer dans les journaux.

Résultats complets des élections provinciales

Le nom du candidat élu est imprimé en caractères gras et suivi du chiffre de sa majorité. Dans plusieurs cas ce dernier n'est pas définitif.

CIRCONSCRIPTION	GOUVERNEMENT	INDEPENDANT	CONSERVATEUR	OUVRIER
ARM RIVER	*G. A. Scott (acc)			
BATTLEFORD	*A D. Pickel (acc.)			
BENGOUGH	*T E. Gamble 509	E. A. Devlin		
BIGGAR	L. V. Locker	John Meikle 510		
CUT KNIFE	*H W. Dodds 300	Thos. Raymond		
CANORA	*A. Hermanson 1,000	Jno. Shabbits N.P.		
		B. M. Sawiak		
CANNINGTON	R. Douglas 1,000	G. W. Stockton		
CYPRESS	H. T. Dalvorson (acc.)			
ELROSE	W Haggerty 300	A. M. Wick		
		H. A. Metcalfe		
ESTEVAN	*Robt. Dunber (acc.)			
FRANCIS	*W G. Robinson 210	S. M. Horner		
GRAVELBOURG	Emile Gravel	W. J. Cumming 75		
HANLEY	E. R Ketcheson 1037	P. G. Hindricks		
HUMBOLDT	H. M. Therres (acc)			
HAPPYLAND	*S. E. Morey 1417	A. E. B. Donovan		
JACKFISH LAKE	*D. M. Finlayson (acc.)			
KINISTINO	*J. R Taylor 172	Jno McCloy		
KERROBERT	*J A. Dowd 1242	J. J. Cochrane		
KINDERSLEY	R. B Jones	*W H Harvey 532		
LLOYDMINSTER	*R. J. Gordon (acc)			
LAST MOUNTAIN	*S. J. Latta (acc)			
LUMSDEN	*W. J. Vancise 576	J K McInnis		
MELFORT	*G. B. Johnston 703	J A McDonald		
MOOSOMIN	D. L. Oliver	*J L Salkeld 51		
MOOSE JAW COMTE	*C. A. Dunning (acc)			
MOOSE JAW CITE	E. M. Thomson	H McKellar	J. Pascoe	W G Baker
	H. Fletcher			
MAPLE CREEK	P. L Hyde 554	D S Horne		
MILESTONE	*B. Larson (acc.)			
MORSE	J. A. Maharg (acc.)			
NORTH QU'APPELLE	*J. G. Gardiner (acc)			
NOTUKEU	*Geo. Spence (acc)			
PHEASANT HILLS	*J. A. Smith 554	H W Lindsay		
		Wm. G Blyth		
PRINCE ALBERT	*Chas. McDonald (acc)			
PIPESTONE	W. J. Patterson 30	Thos. Harkness		
		A. B. Potter		
PELLY	*Sarah K. Ramsland 30	G F Stirling (N.P.)	C E Trann	
		H. Slipchenko		
REDBERRY	*Geo. Langley	Geo. Cockburn		
ROSTHERN	Dr J M Uhrich (acc.)			
ROSETOWN	J. A Wilson 459	W. T. Badger		
REGINA CITE	*Hon W M Martin	H. Black		H. Perry
	Col J. A. Cross	F .B. Bagshaw		
SHELLBROOK	*E S Clinch	A. McOwan		
SASKATOON COMTE	*M Cameron	Harris Turner		A M Eddy
SASKATOON CITE	*Hon A P McNab	Chas. Agar 88		
	Dr. J. A. Valens	G F Cruise		
SALTCOATS	*Dr Sahlmark (acc)			
SOUTH QU'APPELLE	Anton Huck	D. H. McDonald 44		
SWIFT CURRENT	R. T. Graham	D. J. Sykes 283		J G Laycock
SOURIS	E. Waddington		J P Gordon	
TURTLEFORD	*A .B. Gemmell 211	F. Webb		
TISDALE	(Election remise)			
TOUCHWOOD	*J M Parker 1200	A. E. Bolton (N.P)		
THUNDER CREEK		W J F Warren	A D Gallaugher	
VONDA	*Jas. Hogan 1200	J. J. Currie		
WADENA	*J A McMillan	W. H. McKinnon 200		
WEYBURN	*Hon C M Hamilton	T McLellan		
WILKIE	*R Martin	S. Bingham 98		
WOLSELEY	*R A Magee	Geo. Bennett 354		
WYNYARD	D B Musselman	Geo W. Robertson 356		
WILLOW BUNCH	*A. J. Hindle 237	J. H. Wallace		
YORKTON	*T A. Garry 755	A R. Reusch (N.P.)		

*Député sortant
acc—Acclamation
N.P.—Non-Partisan

Les commentaires des journaux

Du *Leader*, de Régina:

"Le gouvernement est sorti de la lutte avec sa force numérique seulement légèrement diminuée. Sa victoire est décisive et non équivoque dans sa signification.

"Le coup porté au mouvement des soi-disant indépendants est un coup dont il leur sera très difficile de se relever. Ce mouvement ne s'est pas formé comme une protestation contre le caractère du gouvernement donné à la province par le premier ministre Martin et ses collègues. Ceux qui le soutenaient ont été obligés d'admettre, et ils l'ont fait volontiers, que le record du gouvernement était inattaquable.

"Le verdict d'hier est un avertissement direct aux soi-disant indépendants qu'ils n'ont pas besoin de chercher plus longtemps quelque point de contact entre eux pour avouer qu'il n'y en a pas d'autre que la pure ambition du pouvoir".

* * *

Du *Star*, de Saskatoon:

"La force du sentiment indépendant dans la province a été une surprise pour le gouvernement et pour chacun. Sans tenir compte de la répartition actuelle des sièges à la suite des élections, c'est un fait que le vote indépendant a été étonnamment considérable. Devant les résultats reçus, il parait probable qu'une fois tous les bulletins additionnés on trouvera que 40 p. c. des électeurs qui ont voté ont voté pour les candidats indépendants. Quand on considère que le mouvement indépendant n'a commencé que six semaines avant la date des élections et que le gouvernement avait achevé depuis longtemps son organisation électorale, c'est une preuve extraordinaire du désir du peuple en général de rompre avec les anciennes lignes de partis dans la politique provinciale.

"Le mouvement indépendant doit son origine réelle, dans une grande mesure du moins, à la reconnaissance du besoin d'une opposition plus forte dans l'Assemblée, et bien que les résultats ne soient pas encore complets, il est parfaitement clair que l'opposition sera numériquement trois fois aussi considérable que dans la dernière Législature, et, en fait, plus forte qu'elle n'a jamais été auparavant. Comme les candidats indépendants, conservateurs et ouvriers élus sont reconnus pour des hommes habiles, il y aura plus d'intérêt dans les sessions de la Chambre que ces quelques années passées".

* * *

Du *Herald*, de Prince-Albert:

"Le résultat général est une approbation méritée de l'administration Martin. Les députés de l'opposition seront une source de force pour le parti du gouvernement, en assurant une plus grande cohésion dans ses rangs, et pour la province entière, en assurant une étude plus complète de toutes les mesures du gouvernement du point de vue de l'opposition".

:o:

Comment ont voté les grandes villes

REGINA, (deux députés).

Hon. W. M. Martin, (gouv.)	7301
Col. J. A. Cross, (gouv.)	5686
F. B. Bagshaw, (Ind.)	3449
H. Perry, (Ouv.)	2460
H. Black, (Ind.)	1856

SASKATOON, (deux députés).

Harris Turner, (Ind.)	4670
Hon. A. P. McNab, (gouv.)	4266
Dr J. A. Valens, (gouv.)	3997
George A. Cruise, (cons.)	3591
A. M. Eddy, (ouv.)	1733

MOOSE JAW, (deux députés).

W. G. Baker, (ouv.)	3157
J. Pascoe, (cons.)	2988
E. Thomas, (gouv.)	2877
H. Fletcher, (gouv.)	2158
H. McKellar, (Ind.)	744

:o:

L'élection de Tisdale le 23 juin

L'élection dans la circonscription de Tisdale aura lieu le jeudi 23 juin. La date n'est pas encore fixée pour Cumberland et Ile à la Crosse.

La lutte s'annonce très chaude dans Tisdale. Le député sortant, Hugh E. Jones, a pour adversaire James Hugh McPhail, un fermier ancien soldat assez populaire dans le district. Harris Turner doit venir lui donner un coup de main et ses amis annoncent sa victoire comme certaine.

Le nom de l'honorable Langley a été mentionné comme candidat du gouvernement à Tisdale, mais il est peu probable qu'il accepte.

M. Meighen en France

Londres. — On prend des arrangements pour que M. Arthur Meighen, premier ministre du Canada, se rende en France après la Conférence impériale et inaugure lui-même la Croix-Souvenir qu'on est en train d'ériger au cimetière de Vimy.

Causerie Medicale

Les Mouches.

En vérité, la vie est triste quand on est aussi tendre aux mouches que je le suis.
Mme de Sévigné.

Les mouches constituent un fléau depuis les âges les plus reculés. Elles apparaissent en effet parmi les sept plaies d'Egypte. Pour se préserver de leurs méfaits, les peuples anciens de l'Orient invoquaient Belzebuth ou Baal-Zéboud (Seigneur des mouches) qui avait le pouvoir de les chasser.

D'après Pline l'Ancien, les mouches apportaient aux Eleins (dans la Grande Grèce) des maladies pestilentielles; ils sacrifiaient au dieu Myagre et les insectes périssaient dès le sacrifice accompli.

Au 12e siècle, S. Bernard les excommuniait et les insectes mouraient en foule, tel le miracle de Foigny. S. Bernard était allé à Foigny, sur le territoire de Laon. Comme on préparait la dédicace d'un nouvel oratoire, une multitude incroyable de mouches fit irruption dans ce lieu. Leur bruit et leur bourdonnement incommodaient excessivement ceux qui entraient. Le saint, voyant qu'il ne pouvait les chasser autrement, s'écria: "Je les excommunie!" Et le matin on les trouva mortes et couvrant le pavé, en sorte qu'on les enleva avec des pelles.

Au 13e siècle, lorsque Philippe, roi de France, fit la guerre à Dom Pierre, roi d'Aragon, et prit d'assaut la ville de Géronne, quelques sacrilèges ayant, durant le sac, pillé le sépulcre de S. Narcisse, il en sortit des taons, des guêpes, etc., d'une extraordinaire figure, couleur et grosseur, qui se ruèrent sur les hommes et les chevaux français, les empoisonnant de leurs morsures, en sorte qu'il mourut plus de 40,000 soldats de peste et 24,000 chevaux.

Bien des choses ont changé depuis ces temps reculés. Des peuples qui remplissaient alors la terre entière de leur gloire sont aujourd'hui des peuples qui ont de la peine à s'empêcher de disparaître de la surface du globe; des coutumes alors universellement répandues sont aujourd'hui oubliées; des fléaux redoutables ont disparu; des espèces animales complètes ont cessé d'exister; seules les mouches résistent à travers les siècles aussi nombreuses, aussi importunes et malfaisantes qu'aux temps des Pharaons.

Il est vrai que l'insouciance et l'incurie ne cessent de prêter leur complicité au foisonnement annuel de ces dangereux persécuteurs. Depuis que la science, par ses découvertes microscopiques, augmenté presque périodiquement la liste des maladies contagieuses, le rôle des mouches dans la propagation de ces maladies a été étudié; elle a conclu que les mouches, dans certaines épidémies, sont les seuls agents de transmission, que dans d'autres elles sont les principaux agents et que dans toutes ou à peu près elles sont un agent important digne de fixer l'attention des hygiénistes en général, des médecins et de tous ceux qui ont une santé à sauvegarder, une vie à conserver.

A. M. SAVOIE, M. D.

Régina, 10 juin 1921.

:o:

EDMONTON. — D'après le *Journal* d'Edmonton les élections générales pour le renouvellement de la Législature de l'Alberta auraient lieu à brève échéance: à la fin du présent mois de juin, ou le plus tard à l'automne.

Cartes Professionnelles

MEDECINE

LOI

L'Information Fédérale

La fin de la session. — Un incident à propos des fêtes religieuses d'obligation. — Le train-exposition de produits français.

La session s'est terminée comme toutes les entreprises des hommes, n'ayant tenu que certaines de ses promesses et remettant à plus tard l'exécution des autres, ainsi qu'un billet qu'on renouvelle à la banque avec l'espoir de l'acquitter dans un avenir éloigné, grâce à quelque fantastique combinaison de chance et de hasard. Lorsqu'elle a commencé, on espérait toute sorte de bouleversements et l'opposition se voyait déjà traverser triomphalement l'espace fatidique qui la sépare du pouvoir. Le chef de l'aile principale ne perdit pas de temps à provoquer un vote, et c'est de ce moment-là que l'excitation diminua et que le train de la besogne devint plus calme et plus effectif. Le chiffre de la majorité avait fait ressortir la solidité très suffisante du groupement ministériel, et il n'y avait plus qu'à se résigner à l'inévitable: subir la session du mieux possible, en cherchant quelque défaut à la cuirasse. On n'a pas pu y réussir encore, et M. Meighen est sauf jusqu'à la prochaine fois, si toutefois il doit y avoir encore une session avant la dissolution, ce qui est encore probable actuellement. Le jeune premier ministre s'embarque aujourd'hui même pour le voyage annuel à Londres devenu obligatoire, et l'on observera ses paroles et ses actes publics avec un intérêt rendu plus aigu par les tragiques événements des dernières années. Il est devenu impossible, en effet, de se désintéresser des affaires d'Europe, quand leur bonne ou mauvaise conduite par les diplomaties peut nous coûter encore quelques milliards et la vie de cinquante ou de cent mille de nos concitoyens. Or, si c'est nous qui payons et nous qui mourons, ce n'est pas nous qui puissions accepter ou refuser l'état de guerre cause de tant de malheurs dont le contrôle nous échappe. Il y a là une sujétion humiliante à laquelle nul citoyen un peu fier de son pays ne peut pas se prêter volontairement, et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous éprouvons toujours une inquiétude à voir l'un des nôtres, fût-ce le premier-ministre, s'en aller tout seul comme un chevalier imprudent faire face aux flatteries, aux honneurs intéressés, aux mille moyens subtils qu'emploie la métropole pour s'assurer la sujétion humble et obéissante de ses domaines d'outremer. Au départ, ils protestent toujours de leur énergique dévouement aux seuls intérêts canadiens; mais ils vont, reviennent, et nous sommes toujours engagés un peu plus avant dans l'engrenage impérialiste. Et il en sera ainsi tant que quelque convulsion redoutable ne nous aura pas lancé sur la grand'route des nations, la tête plus haute mais entourés sans doute de nouveaux dangers. Car tel est le destin des peuples comme des individus.

* * *

La dernière soirée de la session a été marquée, entre autres choses, par un incident soulevé à propos de certaines fêtes religieuses d'obligation, que les employés civils catholiques sont empêchés d'observer à Ottawa. Ces fêtes sont la Toussaint, l'Epiphanie, l'Ascension et l'Immaculée-Conception; elles ne sont pas considérées comme jours fériés par la loi du Service civil telle qu'amendée l'an dernier par le Sénat, et il en résulte des inconvénients faciles à concevoir, pour les fonctionnaires catholiques d'Ottawa surtout. Pour être juste envers le gouvernement, il convient de rappeler que sir Robert Borden a promis l'an dernier que l'on suivrait l'usage établi, et que s'il était coutume de chômer ces jours-là avant 1920, on continuerait de laisser les catholiques en paix à l'avenir. M. Meighen, interpellé par M. Lemieux et M. Archambault, avait pris cet engagement à son compte et l'a fait respecter depuis lors autant qu'il est en son pouvoir; car on dit que certains sous-ministres se sont montrés fanatiques et ont tenté d'empêcher leurs subordonnés catholiques d'observer le repos dominical ces jours-là. Tout en rendant justice aux bonnes intentions du premier-ministre, M. Trahan, de Nicolet et M. Cannon, de Dorchester, ont présenté un amendement à la loi du Service civil, dans le but de faire inclure dans la loi ce qui est dans l'usage, et se trouve, du reste, gravé pour ainsi dire sur les tables de l'Acte de la Confédération pour la population catholique en général. En d'autres termes, la Confédération garantit le libre exercice des devoirs religieux pour toutes les fêtes d'obligation, et cela à toute la population, tandis que la loi du Service civil de l'année dernière en prive les fonctionnaires de l'Etat pour les quatre fêtes sus-mentionnées. Cette résolution du député de Nicolet n'a pas été sans créer tout un petit remous dans la Chambre. Les deux premiers-ministres, l'ancien et le nouveau, ont cru devoir protester de leur entier dévouement pour les convictions catholiques, et le docteur Edwards, orangiste notoire et vitupérant, a mis une modération nouvelle pour lui dans l'appel qu'il a adressé à M. Trahan de retirer sa motion afin d'éviter un débat désagréable en vue de soulever les passions religieuses de la province de Québec. Un Irlandais catholique, M. Manion, de Fort-William, ayant pris la même attitude timide et craintive, plusieurs libéraux se sont tournés vers M. Traham et lui ont suggéré de se contenter des promesses d'enquête équitable faites par M. Meighen, et de retirer sa motion sans faire prendre un vote acrimonieux. M. Traham a cependant fait preuve de fermeté et a maintenu sa motion jusqu'au vote, et elle a été rejetée comme il fallait s'y attendre, mais simplement "sur division", c'est-à-dire sans que chacun soit appelé à se prononcer par son vote. De cette façon, on a évité la catastrophe redoutée par les trembleurs et un acte formel de protestation a été posé devant le parlement. C'est une garantie additionnelle que justice sera rendue l'année prochaine, ainsi du reste que M. Meighen l'avait promis dès avant le vote de vendredi soir.

* * *

Au Sénat, M. Charles Beaubien a prononcé le même jour un discours à propos de la visite prochaine d'une mission commerciale française venant inaugurer chez nous un train de chemin de fer exclusivement consacré à une exposition de produits de l'industrie et du commerce français. C'est une entreprise à laquelle M. Beaubien a consacré tous ses efforts depuis plusieurs années, et qui promet enfin de réussir. Le convoi sera composé de huit ou neuf wagons fournis par les chemins de fer canadiens, mais dont l'installation sera faite selon les données françaises, et l'on y exposera tous les produits français susceptibles de vente au Canada, allant jusqu'au cinématographe, dont des représentations se ront données dans les principales villes traversées par l'exposition roulante. L'itinéraire comprend toutes les provinces depuis Montréal jusqu'à Vancouver et Victoria et retour, exceptant toutefois les provinces maritimes, où il semble que l'on n'aura pas le temps de se rendre. Le voyage durera cependant six mois, pour se terminer par un étalage de plusieurs mois aussi dans les salles de l'Ecole des Hautes-Etudes de Montréal. L'arrangement prévoit un semblable voyage de produits canadiens en territoire français, après quoi ils seront aussi étalés au Grand-Palais de l'Industrie, avenue des Champs-Elysées à Paris. Comme on voit, le projet est vaste et peut amener des résultats considérables au bénéfice mutuel des deux pays. Il faut espérer qu'on y mettra de part et d'autre toute la bonne volonté nécessaire et que cette initiative hardie sera couronnée d'un plein succès.

La session a été prorogée samedi soir à six heures trente, le dernier quart d'heure ayant été joyeusement employé en chansons et discours badins imposés par l'acclamation générale à M. Jacques Bureau et à M. Lucien Cannon. Ce dernier a dit que la province de Québec éprouve une telle admiration pour le gouvernement Meighen que les mots lui manquent pour l'exprimer. Telle fut la fin de la cinquième session du treizième parlement canadien.

L'Informé.

———:o:———

Deux articles de la loi de tempérance de la Saskatchewan sont déclarés "ultra vires"

Régina. — Dans un jugement qu'elle vient de rendre, la cour d'appel de la Saskatchewan a déclaré en dehors des pouvoirs de la législature provinciale deux articles de la loi de tempérance, maintenant ainsi la décision du magistrat de police local.

Ce sont les articles 11 et 12, qui ont trait aux rapports des maisons de liqueurs sur leurs affaires. L'un exige une déclaration du stock en magasin le jour que la loi est entrée en vigueur; l'autre exige un rapport hebdomadaire indiquant la quantité vendue et autres détails durant la semaine.

Les journalistes canadiens-français sont cordialement accueillis par leurs compatriotes d'Edmonton

Nous lisons dans l'*Union* d'Edmonton:

Une excursion composée d'une couple de cent journalistes représentant les journaux et revues hebdomadaires de l'Est est passée à Edmonton, lundi, en route pour Vancouver, où doit avoir lieu, les 9 et 10 juin, la convention annuelle de leur association. Parmi les excursionnistes se trouvaient plusieurs Canadiens-Français, entre autres: M. J. Ed. Fortin, rédacteur-propriétaire de l'"Eclaireur", de Beauceville; Mlle Côté, soeur de notre distingué concitoyen, l'Hon. H. Côté, représentant "Le St-Laurent" de Rivière du Loup; M. et Mme Max Cormier, représentant "L'Acadien" de Madawaska, (Nouveau-Brunswick) et M. et Mme J. A. Fortin, représentant "Le Patriote de l'Ouest". Ces journalistes canadiens-français ont été reçus à Edmonton par un comité du club "La Vérendrye" qui s'est occupé de rendre aussi agréable que possible le passage parmi nous de ces compatriotes. Une tournée en automobile fit voir la ville à nos hôtes durant la matinée et après le lunch eut lieu une petite réception intime au Club La Vérendrye, où plusieurs des nôtres s'étaient rendus pour souhaiter la bienvenue à ces distingués et malheureusement trop rares visiteurs.

Sur l'invitation de M. A. Boileau, président du comité de réception, MM. J. E. Fortin et Max Cormier adressèrent quelques mots à l'assemblée, disant le plaisir qu'ils éprouvent à se trouver au milieu d'un groupe de compatriotes et ne cachent point leur étonnement de "découvrir" à Edmonton une colonie canadienne aussi nombreuse et aussi forte. Ils remercient chaleureusement leurs compatriotes d'Edmonton de cet accueil aussi cordial que spontané et se promettent bien de revenir à la première occasion.

M. L. A. Giroux, dans quelques phrases bien senties, se charge de dire "Au Revoir" aux hôtes et leur laisse le soin de saluer pour nous la vieille province dont nous nous souvenons toujours et pour laquelle nous gardons un profond et patriotique attachement.

Après une courte visite aux bureaux de "l'Union" et au Collège des Jésuites, les excursionnistes furent conduits à l'Université où avait lieu un grand dîner offert par la Chambre de Commerce à tous ces journalistes.

Là furent prononcés plusieurs discours que le manque d'espace nous prive de commenter. A la fin du banquet, un vote de remerciements au "Board of Trade", de la part de l'Association des journalistes fut proposé par Mlle Côté, qui parla en français et fut chaleureusement applaudie lorsque, se tournant vers le Président, elle répéta en anglais une partie de son court mais spirituel discours.

Au milieu d'une foule nombreuse, plusieurs Canadiens s'étaient rendus à la gare pour souhaiter bon voyage aux nôtres qui partirent le coeur gros, mais bien heureux d'avoir retrouvé à Edmonton des anciens amis et des compatriotes aussi hospitaliers.

———:o:———

La province de Québec aura-t-elle des élections générales à l'automne?

Montréal. — La rumeur circule dans les cercles politiques que des élections générales provinciales auront lieu l'automne prochain ou au printemps de 1922. Les raisons données sont: la loi des liqueurs, sur laquelle on désire avoir l'opinion du peuple lorsqu'elle aura fonctionné pendant un temps raisonnable, et l'avantage de confirmer la nomination de M. Taschereau comme premier ministre.

Une autre raison est que les élections fédérales sont attendues pour l'automne de 1922 et qu'il est jugé préférable d'avoir les élections provinciales avant les élections fédérales, la force du bloc libéral dans la province devant profiter au parti dans le domaine fédéral.

———:o:———

Pour vivre vieux

Los Angeles, Calif. — Le docteur Georges Martin Peebles, qui tout récemment fêtait son 99e anniversaire de naissance et qui a écrit un volume intitulé: "Comment vivre un siècle", attribue sa longévité au fait qu'il s'est abstenu de manger de la viande. Il a discontinué d'en manger à l'âge de 39 ans.

Bien qu'âgé de 99 ans le docteur Peebles marche correctement, ne se sert de lunettes que pour lire et entend parfaitement bien.

L'Université de Montréal envoie six délégués au congrès des universités de l'Empire

Montréal. — M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, MM. Edouard Montpetit, les docteurs E. Dubeau, doyen de la faculté dentaire; A. Lemieux, professeur de chirurgie dentaire, et A. J. Laurence, professeur à l'école de pharmacie, ont été délégués officiellement par l'Université de Montréal, pour assister à un grand congrès des universités de tout l'Empire britannique, qui se tiendra en Angleterre, du 25 juin au 20 juillet.

Ce congrès, auquel participeront cinquante-quatre universités, débutera par cinq jours de séances à l'Université d'Oxford, et le reste du temps sera consacré à la visite des différentes universités disséminées en Irlande, en Ecosse et dans le Pays de Galles.

MM. le chanoine Emile Chartier et Edouard Montpetit, prolongeront quelque peu leur séjour en Europe. Ils se rendront en France aussitôt après la clôture du congrès afin d'assister à la Semaine sociale de Toulouse, qui doit avoir lieu vers la fin du mois de juillet prochain.

De plus, le vice-recteur de l'Université de Montréal se rendra ensuite à Lourdes où il assistera au congrès annuel de l'Alliance des Maisons d'Education Chrétienne de France. Ce congrès se tiendra les 1er, 2, 3 et 4 août prochain.

Mariage de nains

Nashua. — Un mariage de nains va avoir lieu le 20 juin à Manchester. Le futur époux, qui a longtemps habité Nashua, a quatre pieds et trois pouces et sa fiancée n'a pas quatre pieds. La difficulté consiste à trouver des témoins adultes de la même "grandeur".

———:o:———

LISBONNE. — Les élections générales ont été fixées au 10 juillet, au Portugal.

Le Verdict du 9 Juin

Les élections sont terminées, sauf dans trois districts qui augmenteront probablement la majorité du gouvernement. Celui-ci conserve le pouvoir, mais il faut loyalement reconnaître que l'opposition remporte une victoire morale. Elle a triplé le nombre de ses membres et l'échec de son chef tout désigné est compensé par la victoire de MM. McDonald dans Sud Qu'Appelle et surtout par celle de M. H. Turner, le véritable initiateur du mouvement dans Saskatoon.

Quant à nous, nous regrettons vivement l'échec du président de l'A. C. F. C., M. Emile Gravel dans Gravelbourg, et celui de l'Hon. M. Langley dans Redberry. Tous les deux tombent victime d'un sectarisme étroit dont cette élection nous a fourni maints et maints exemples.

L'on peut différer d'opinion avec M. Langley sur bien des questions; on doit rendre hommage à sa franchise et à son courage. Rappelons-nous en passant l'énergique mercuriale qu'il servit aux orangistes en pleine Législature au moment de la discussion sur les amendements à la loi scolaire, en 1918.

M. Langley est un des fondateurs des Grain Growers; son nom est connu d'un bout à l'autre du Dominion; il a consacré la plus grande partie de sa vie au service de la classe agricole; il luttait pour améliorer le sort des fermiers dans un temps où la plupart de ses adversaires d'aujourd'hui étaient encore à la mamelle, et comme remerciement, on lui refuse l'honneur de siéger à la Législature. C'est un acte dont le district de Redberry ne doit pas se montrer fier et qui est regretté par les adversaires mêmes de M. Langley.

Cette élection présentait ce fait unique peut-être dans l'histoire électorale de ce pays que l'opposition ne faisait aucun reproche au gouvernement. Celui-ci est au pouvoir depuis de nombreuses années et cependant pas le plus petit scandale à l'horizon. Lisez les journaux qui le combattent, examinez les déclarations des candidats prétendus indépendants, et vous ne trouvez aucune critique des actes du gouvernement. L'un des grands chefs, Harris Turner disait lui-même au cours d'une assemblée publique à Saskatoon qu'il était bien difficile de ne pas être d'accord avec le Premier Ministre sur tous les points de son manifeste aux électeurs.

D'accord avec le programme du gouvernement, approuvant ses actes passés puisqu'on ne les critiquait pas, il fallait bien cependant que quelque chose justifiât la violence de l'assaut qu'on lui livrait. Ce quelque chose, c'était le programme habituel de la "School Trustee Association".

Négligeant toutes les questions économiques qui doivent être discutées en temps d'élection, l'on exploita largement les préjugés de race, l'on fit appel par une campagne sournoise et "sous-marine" au pire fanatisme.

L'on ne pardonne pas au gouvernement son attitude courageuse devant les clameurs des forcénés de l'orangisme. On ne lui pardonne pas son attitude en faveur des écoles séparées, pas plus qu'on ne lui pardonne les éloquents discours des ministres en 1918 sur la question de l'enseignement du français dans les écoles. Là est tout le secret des attaques livrées contre lui là est le secret de la plupart des candidatures indépendantes.

Dans Wynyard, M. Robinson, indépendant élu avec une grosse majorité, inscrivait dans son programme le fameux "English only in the Schools". A Vonda, le candidat indépendant, copieusemnet battu, avait comme article unique "la suppression des écoles séparées", à Willow-Bunch, c'était aussi le cheval de bataille d'un autre indépendant. A Gravelbourg et à Sud Qu'Appelle, où se présentaient des catholiques, les deux indépendants agitaient la question religieuse et en faisaient un épouvantail. Il est vrai que M. Turner, à Saskatoon ne se prononçait pas directement contre les écoles séparées, parce qu'en tacticien habile il voulait se ménager les voix des catholiques dont il pensait avoir besoin, mais ces paroles ne sauraient nous faire oublier qu'en 1918, à la Législature le même M. Turner se rangeait aux côtés du leader conservateur contre l'enseignement du français dans les écoles. Ce sont des actes que ses paroles diplomatiques ne suffisent pas à effacer.

Et si tous les indépendants ne proclamaient pas ouvertement leur attachement aux principes chers à la "School Trustees Association", l'on peut affirmer sans crainte de se tromper que c'était là le fond principal de leur programme et la raison d'être de toutes leurs candidatures.

Et autour de ce programme se sont rangés tous les conservateurs anglais de vieille souche, auxquels sont venus se joindre de très nombreux libéraux qui ne peuvent pas pardonner au gouvernement son esprit de justice et son attitude conciliante.

Pour donner le change et cacher cette vilaine marchandise, on a tenté d'arborer le drapeau du parti progressiste. On paraissait ignorer que Crerar lui-même partage absolument les idées de M. Martin sur la question des races et a plusieurs fois publiquement exprimé son opinion sur cette question. Craignant encore que le coin de l'oreille orangiste ne paraisse trop, on a tenté un mouvement de classe et fait un appel spécial aux fermiers, bien que devant la phalange de tous les chefs reconnus des Grain Growers, les Langley, les Dunning, les Maharg et tant d'autres vétérans qui luttaient en faveur du gouvernement, on n'ait pu aligner que d'illustres inconnus dont les états de service n'ont jamais dépassé les limites de leur entourage immédiat. On a enfin abrité le tout, comme on abrite toujours quelque chose que l'on ne tient pas à montrer, sous une belle étiquette indépendante.

Et ainsi abrité, dissimulé, emmaillotté, poussé par tout l'état-major, par toutes les troupes, par toute l'organisation conservatrice de la province, et peut-être d'Ottawa; tiré par de nombreux groupes de libéraux qui ne veulent de liberté que pour eux, bénis avec émotion, d'une façon toute paternelle par le *Star* de Saskatoon et le *Post* de Régina, nos indépendants se lancèrent à l'assaut du gouvernement, sous les yeux attendris des pontifes de la Sask. School Trustee Ass. et de l'Anti-Separate School League.

Le mouvement aurait pu être dangereux; il aurait pu être fatal au gouvernement ainsi qu'à nous-mêmes, car il est toujours une fraction très importante de notre population prête à répondre à une campagne de ce genre. Ceux qui suivaient de près les développements de la lutte se rendaient compte que l'assaut livré était formidable et d'autant plus dangereux qu'il paraissait impartial. Le bon sens de notre population a été clairvoyant; il a refusé de suivre les agitateurs, et il s'est délibérément rangé du côté de la justice et de la concorde. Soyons en heureux et remercions en la Providence.

Les électeurs de langue française ont, comme de coutume, fait leur devoir. Pourquoi faut-il cependant qu'il y ait eu des défections, rares peut-être, mais encore trop nombreuses.

Il y eut, malgré l'appel du *Patriote*, des abstentions regrettables. Comment qualifier la conduite de ceux des nôtres qui n'ont même pas eu le courage de se déranger? Voici un gouvernement qui nous garantit le droit à l'enseignement de notre langue, qui défend publiquement l'existence des écoles séparées, qui risque son existence sur ces questions, sans parler de la législation dont il a doté le pays, et nous n'avons pas le courage d'aller voter, nous sommes assez veules pour rester chez nous. Mais c'est une affreuse, une abominable trahison!

Mais que dire alors de ceux qui n'ont pas su s'affranchir de l'esprit de parti, ou de certaines animosités personnelles et ont voté, et peut-être fait campagne en faveur de nos adversaires, lorsque parfois, comme à Gravelbourg ou à Sud-Qu'Appelle, il y avait des candidats catholiques sur les rangs. Certes chacun a droit à son opinion, mais chacun aussi doit en porter la responsabilité, et ceux qui, pour un motif quelconque, ont agi de façon à braver les sentiments les plus respectables de la grande masse de leurs compatriotes, ceux qui ont ainsi fait le jeu de nos adversaires et contribué à leur succès se sont collé au front une étiquette que le temps ne leur enlèvera que bien difficilement, et que leur conscience leur appellera longtemps.

Raymond DENIS.

La déconfiture de Currie à Vonda

Vonda. — Les élections ont causé une certaine animation dans notre ville ordinairement si calme. Le champion de la "School Trustee Association", dont la défaite paraissait certaine, est en effet battu, mais dans des proportions telles que ce n'est plus même un écrasement, pas seulement une déroute: c'est un anéantissement complet. Le candidat catholique arrive à 2739 voix, tandis que le secrétaire-trésorier de la ville de Vonda, candidat fermier indépendant, reste à 765. L'ambition des catholiques était de faire perdre le dépôt du candidat prétendu indépendant, et non seulement ce dépôt est perdu, mais la différence de votes entre les deux candidats est assez grande pour justifier la perte de deux ou trois dépôts.

Les Ruthènes, sur lesquels nos adversaires fondaient tant d'espoir, sont pour la plupart fidèles au gouvernement. On avait cependant sorti les grands arguments, et pendant que dans les centres anglais du Sud du district, on criait sur les catholiques qui se servent de l'Hon. Martin comme d'un jouet, dans le nord, chez les Ruthènes, l'on hurlait contre le gouvernement qui laissait aux "Frenchmen" le droit d'enseigner leur langue dans les écoles et qui enlevait ce même droit aux Ruthènes. Et nous avons tout lieu de supposer que cette même tactique fut suivie par la plupart des candidats indépendants.

La ville de Vonda, du moins le bureau de vote donna 144 voix à Hogan contre 65 à M. Currie. Il y a quatre ans, nous n'avions eu que 15 voix de majorité dans ce bureau. Howell donne 191 contre 2. L'un des bureaux de St-Denis donne 118 contre 35. Il faut ajouter que dans St-Denis, on avait englobé une cinquantaine de votants anglais.

M. Currie n'eut la majorité que dans deux "polls": Colonsay, 63 contre 69 et Elstow, 136 contre 26. Elstow possède la suprême gloire d'être le nid des orangistes du district de Vonda. C'est une chose dont il sera bon de se souvenir.

Dès que les premiers résultats commencèrent à arriver, la joie de la foule se manifesta. Les cris et les rires retentirent d'un bout à l'autre de la ville. Bientôt après arrivaient de nombreux groupes de Howell et St-Denis, et l'on peut dire que ce n'était pas des groupes silencieux. Les jeunes gens organisèrent rapidement un feu d'artifice des mieux réussi, pendant qu'une procession se formait et parcourait les rues en chantant O Canada et la Marseillaise, et se dispersait après avoir brûlé une effigie du candidat défait. Le Dr Uhrich, député de Rosthern, qui a pris une part active à l'élection de Vonda, et qui attendait en ville les résultats, ainsi que M. Hogan, le candidat élu, arrivés à 10 h. ½ du soir, purent constater qu'il y avait de la vie dans nos paroisses. C'est la troisième fois depuis un an que la faction jaune est battue ici. Si elle trouve que ce n'est pas suffisant, nous recommencerons quand elle voudra.

———:o:———

Les Franco-Canadiens de La Flèche en visite à Plessis

La réunion annoncée pour le 5 juin à PLESSIS a été un autre encouragement pour les Francos de La-Flèche.

L'idée émise au début par un de nos membres militants était simplement une petite visite projetée pour fraterniser avec les Francos de PLESSIS. Mais comme d'habitude, le résultat est allé bien au-delà de nos prévisions.

La température étant superbe, un grand nombre de compatriotes de La Flèche et même de Gravelbourg se firent un plaisir de se joindre à nous pour cette fête.

Car pour une fête, c'en fut une. Principalement pour ceux qui ont à coeur l'amour de la race et du but que nous poursuivons.

Après la grand'messe, dite en plein air, (car pour la circonstance la chapelle de Ste-Thérèse était beaucoup trop petite), chacun sur l'herbe donna libre cours à son appétit en partageant le frugal repas apporté à cet effet. Rien ne manquait. La prévoyance des organisateurs de la fête avait mis à la disposition des excursionnistes un restaurant des mieux achalandé, où les rafraîchissements de toutes sortes, victuailles, cigares, crème à la glace, etc. etc., garnissaient les rayons de la cantine.

Après que chacun fut rassasié les discours patriotiques commencèrent.

M. F. X. Bellefleur, organisateur du parti libéral de Willow-Bunch, prit le premier la parole. Avec sa facilité habituelle, il nous démontra l'utilité et même la nécessité absolue d'être unis afin d'être forts.

M. l'avocat Bonneau, de Gravelbourg, succéda à M. Bellefleur. Son discours fait en langue anglaise, traita un sujet d'actualité qui intéressa beaucoup l'auditoire.

Le troisième orateur fut M. Cadieux, président de l'A. C. J. C. de Gravelbourg. M. Cadieux, patriote dans l'âme, sut inculquer dans l'esprit et le coeur de plusieurs les vrais notions de ce que doit être chaque Franco-Canadien.

M. Cadieux fut suivi par M. F. X. Boileau, du cercle Jeanne d'Arc de La Flèche, un de ceux que rien n'arrête quand il s'agit de travailler à propager nos idées et défendre nos droits. Il développa l'idée du vrai patriotisme, de l'abolition de l'esprit de parti, et certainement beaucoup le comprirent, car après son discours on pouvait entendre dans la foule des bleus, des rouges et même des jaunes se dire: "C'est bien vrai, notre parti à nous, c'est d'être catholiques et Canadiens".

M. Bellefleur termina la série des discours par une longue causerie en anglais.

L'on procéda ensuite à la réorganisation du cercle de l'A. C. F. C. de PLESSIS. Tout le monde y mit de la bonne volonté et malgré l'heure tardive un grand nombre se firent inscrire instantanément. Nul doute que ce nouveau cercle fera du bon travail dans l'avenir.

— Le Comité des directeurs du cercle "Jeanne d'Arc" de La Flèche, prie de bien vouloir prendre note des indications suivantes ayant trait à la Coopérative pour la vente de la ficelle d'engerbage:

1o. Cette ficelle sera de la "Manilla Standard" 550 pieds à la livre;

2o. Le prix actuel est de vingt centins (20) la livre. En cas de baisse des prix du gros, tous ceux qui auront déjà donné leur commande bénéficieront de cette baisse;

3o. Toute personne prenant livraison de la ficelle au char à son arrivée aura une réduction de ½ cent par livre.

Il est bien entendu qu'il faut être membre en règle de l'A. C. F. C. pour participer à ces grands avantages.

———:o:———

PARIS. — Mgr Emmanuel-Jules Marbeau, évêque de Meaux, est décédé. Il avait fait preuve d'une grande bravoure et d'un grand patriotisme durant la guerre, particulièrement en 1918, lorsque la dernière offensive allemande menaçait Paris.

EN FAMILLE

Ils devisaient tous deux...

Ils devisaient tous deux en face de leur terre,
Le vieux père et le fils, robustes "habitants";
Le fils avait en lui la grâce du printemps,
Et sur l'autre les ans amassaient leurs mystères...

Il en avait taillé des friches et des champs
Ce vieillard, à la barbe épaisse et grisonnante;
Mais maintenant, ses jours sombraient dans la brunante
Et son soleil avait décru sur son penchant!...

Et le malheur l'avait frappé souvent. Les rides
Avaient marqué son front d'un sillage acéré,
Comme le soc de fer marque un champ labouré,
Et l'on voyait la nuit dans ses grands yeux arides...

Il venait de donner son bien à son garçon—
Et tous deux ils parlaient des richesses futures.
Le fils disait: "Plus tard, j'abattrai ces clôtures,
"Et je ferai courir mon champ jusqu'au buisson.

"La savane perdue où le lierre s'enlace,
" Je veux l'ensemencer d'orge et de seigle fin.
" Là-haut, je sèmerai du tabac et du lin,
"Et ma femme, le soir, filera la filasse..."

Il montrait le lointain d'un geste magistral,
"—Moi, je ne verrai pas cela, dit le vieux père;
"Quand tu viendras semer ce grand lopin de terre,
"Depuis longtemps, les os ne me feront plus mal!"

Blanche LAMONTAGNE.

DENISE

Elle est brune, jeune et jolie, Denise, l'enfant gâtée, à qui la fortune a souri dès son bas âge. Dans un confort fleurant le luxe, elle a grandi, choyée. Comme un joli diamant à l'état brut, elle ne brille pas encore, mais bientôt, cette pierre rugueuse reçoit le poli qui fait dire aux amis lors de la graduation au couvent X.: "Quelle charmante jeune fille est cette jolie Denise, et quel trésor elle sera pour l'heureux compagnon qui aura la bonne fortune de la conquérir!"

Un jour, survint donc, au nombre des aspirants, le privilégié à qui Denise confia son avenir. Il avait comme apanage, distinction de manières, élégance, position sociale enviable doublée d'un joli capital et, primant tout, une grande bonté d'âme. Il avait su captiver le coeur de la jeune fille tout ignorante des vicissitudes que peut réserver l'avenir.

Deux adorables chérubins vinrent ajouter à leur nid les joies qui forment cet indissoluble trait d'union à l'amour vrai. Cependant, le ciel ne resta pas toujours serein. Advint la guerre suivie de ses calamités mondiales. Les revers de fortune s'abattirent sur eux. Comme des oiseaux de proie, ils planèrent, monstrueux et menaçants, au-dessus de l'heureux foyer, et obscurcirent, comme chez tant d'autres, leur existence paisible.

Soudain l'orgueil de la jeune femme se dressa, révolté. Elle ne saurait déchoir aux yeux de ses amies en livrant ses mains satinées aux soins vulgaires du ménage... Il fallait cependant renoncer aux services d'une bonne, céder, et des larmes amères sillonnèrent ses joues pâlies.

Vint ensuite le sacrifice navrant celui de renoncer à l'auto qui semblait indispensable au bien-être de ses deux enfants.

Encore longtemps après, en maintes occasions, le sang affluait à son front, et les larmes à ses yeux quand; dans un nuage de poussière le char d'une amie passait à ses côtés, accompagné d'un ronron quasi musical aux oreilles de cette femme malheureuse. Leur situation s'aggrava. Ils s'aigrirent contre leur sort. Le mari affaissé, trébuchant sous le fardeau d'une inquiétude angoissante ne sachant où et comment se raccrocher au pilier qui tend à l'humanité le salut, tout comme la planche à celui qui se noie offre la chance du secours, allait à la dérive, privé de l'énergie de réagir.

Un jour, au cours d'une longue marche pendant laquelle son regard n'avait fouillé que le vide, le son d'une cloche le fit tressaillir. Devant lui, sur un fond d'azur se profilait la haute flèche du clocher qui émergeait d'une dentelle de verdure. Il écouta s'égrener les sons joyeux, riches de réminiscences pleines de douceur, et le réveil d'un bon sentiment lui fit gravir les marches du saint lieu. Sous un flot de tulle blanc, les petites communiantes s'y groupaient, toutes imprégnées de Dieu. Une voix intérieure lui dit: "Pourquoi cette oppression, ce découragement qui t'étreint? Es-tu au monde le seul qui souffre? La vie pour te mûrir est faite de nuages et de rayons; mais les nuages n'ont-ils pas doublures argentées? Voyons, tu as donc perdu confiance en *Lui*?" — "Certes non, il me reste la foi, je dois secouer cette léthargie, communiquer à ma femme la vaillance qui s'infiltre en moi, et lui aider à me soutenir dans la lutte, car lutte il y aura, mais avec la prière je réussirai, je me referai". Transformé, il revint au foyer. Dans son regard brillait l'espoir, dans son sourire la confiance. Il était redevenu un être fort et courageux, l'homme, le soutien, et le protecteur de l'être faible dont il avait douce charge.

Oh! combien cette métamorphose dissipa en elle les angoisses d'un désespoir presque lâche. Comment avait-elle pu penser que ses deux chérubins seraient abandonnés de Dieu qui protège l'enfance, douter de sa bonté, elle si pieuse autrefois! Stimulé par le courage que la foi faisait revivre dans leur coeur, ils comprirent qu'au cours du combat que chacun livre du berceau au tombeau, il faut, pour sortir vainqueur, regarder au ciel d'où nous vient le seul et unique secours.

MADRINA.

Prince-Albert, Sask.

:o:

Mayonnaise à l'huile

Prendre le quart d'une cuillerée à thé de moutarde, le tiers d'une cuillerée à thé de sel, le quart d'une cuillerée à thé de sucre en poudre, une pointe de Cayenne, un jaune d'oeuf, les trois quarts d'une cuillerée à table de jus de citron, le quart d'une cuillerée à table de vinaigre, le tiers d'une tasse d'huile d'olive. Mêler les ingrédients secs, ajouter le jaune d'oeuf, bien mélanger, puis ajouter l'huile d'olive à goutte en tournant avec une fourchette d'argent, en dernier lieu, ajouter le jus de citron et le vinaigre goutte à goutte. Garder cette mayonnaise dans un endroit froid.

Sandwiches aux oeufs

Prendre deux tranches de pain très minces et beurrées avec un peu de beurre défait en crème. Etendre sur chacune des tranches un peu de la préparation suivante. Couper très fin un blanc d'oeuf cuit dur, le mélanger au jaune passé au tamis, mouiller avec une ou deux cuillerées de mayonnaise cuite, poivre, sel. Cette préparation doit avoir la consistance d'une crème épaisse. Mettre les deux tranches de pain beurré ensemble, les presser légèrement, couper les bords afin de leur donner une jolie forme. Servir aussitôt.

Petits conseils

USAGES DU BORAX.

Un peu de borax, (soda à pâte), ajouté à l'eau éclaircira la porcelaine, la verrerie et nettoiera l'argent.

Le borax trempé de peroxide d'hydrogène fera très souvent disparaître les taches d'encre noire.

Les morsures d'insectes ainsi que les éruptions causées par la chaleur cesseront de faire mal si on les lave à l'eau de borax; ce qui est aussi très excellent pour la guérison des brûlures et des blessures.

:o:

Souvenirs

Une victoire sur le fanatisme remportée il y a quarante ans par M. le juge Prud'homme

Les Cloches de Saint-Boniface du 1er mai 1915 relatent ainsi un incident important de 1880 au Manitoba que l'on relira aujourd'hui avec un intérêt tout particulier:

La question des terres du Manitoba a été l'origine des troubles de 1870. Un jour le trop célèbre colonel Dennis était à arpenter une terre de Saint-Vital, (occupée par un ancien du pays (J. Ritchot). C'était une propriété qu'il possédait depuis nombre d'années sans conteste. Riel, informé, se rendit sur les lieux avec un groupe d'amis et intima à Dennis de se retirer. Dennis le traita avec mépris et voulut continuer l'arpentage. Riel se dressa devant lui, mit le pied sur la chaîne et lui jeta à la figure ce défi: "You dare not go any further!" Dennis plia l'échine. Ce fut le premier acte d'autorité de Riel et le commencement des troubles de 1870.

Dix ans s'étaient écoulés depuis cet événement. Dennis était devenu l'âme dirigeante au bureau des terres à Ottawa, en sa qualité d'arpenteur général. Les 47,000 acres de terre, possédés par la population française dans nos paroisses, étaient tenues en séquestre et les droits des propriétaires méconnus!

Nos gens réclamaient leurs droits, et, à leur tête, Monseigneur Taché, appuyé par l'Hon. J. Royal, député de Provencher, ne cessait d'exiger les patentes pour les anciens colons de la Rivière-Rouge. Rien ne venait. Au printemps de 1880, un nommé Lang fut chargé de tenir une enquête et de faire rapport. Pour la forme on lui adjoignit M. Roger Goulet, l'un des citoyens les plus respectables du pays, Lang le traita du haut de sa grandeur. On s'aperçut bientôt qu'il n'y avait aucune justice à espérer de Lang. Son rapport fut ce qu'on en devait attendre. A l'automne, le Département des Terres, se basant sur les dires de Lang, ordonnait la vente à l'enchère de presque toutes les terres de nos paroisses. C'était le coup de mort donné à l'élément français et catholique par la confiscation de nos terres. Grande fut l'émotion en face d'un péril aussi imminent qui allait déraciner du sol les premiers occupants du pays et disperser le groupe français du Manitoba.

Monseigneur Taché se jeta dans la lutte. L'Hon. M. Joyal partit pour Ottawa, afin d'empêcher la consommation de cette iniquité. Les curés avec leurs gens se dirigèrent vers Winnipeg où la vente devait avoir lieu, et assiégèrent le bureau des seuls avocats canadiens-français de cette époque: MM. J. Royal et L. A. Prud'homme. Vu l'absence de son associé, M. Prud'homme dut se charger seul de la besogne. Pendant trois jours, il prépara protêts et mémoires. Il dicta à 15 ou 20 secrétaires des requêtes, et le soir, ce travail se continuait à l'archevêché jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Pendant trois jours, M. Prud'homme monopolisa presque seul les fils télégraphiques entre Winnipeg et Ottawa. C'était une lutte de vie ou de mort qui s'engageait. La veille de la vente, M. Prud'homme adressa, comme avocat des colons, au premier ministre, Sir John A. Macdonald, de longs mémoires très énergiques, lui faisant un appel suprême, dans un style assez raide, mais que les circonstances justifiaient pleinement.

La veille de la vente, Mgr Taché dit à M. Prud'homme: "Demain matin, venez me voir à 8 heures". Ce dernier ne manqua pas au rendez-vous. "Mon cher, — lui dit-il, — j'ai prié pendant ma messe pour que Dieu vous inspire. Je vais vous bénir. Allez; faites bien votre devoir et ne craignez rien."

La vente avait été fixée dans un vaste patinoir, sur la rue Lombard, à Winnipeg. M. A. H. Whitcher était l'officier préposé à la vente. Nos gens s'étaient rendus là de bonne heure et avaient construit une tribune improvisée qui dominait toute la salle.

Une foule considérable se présenta pour acheter nos terres.

L'heure était solennelle, car, dans un instant notre population allait commencer à être dépouillée des plus belles terres de l'Ouest. Nos gens prirent M. Prud'homme sur leurs épaules et le portèrent jusqu'à la tribune d'occasion. Dès que la vente eut été annoncée, M. Prud'homme, armé d'auteurs, de précédents et de notes, se mit à haranguer M. Whitcher et la foule. Celle-ci devint tumultueuse. On s'interpellait de part et d'autre. M. Sedley Blanchard, un des avocats les plus éminents du barreau de Winnipeg, s'approcha de la tribune pour avoir des explications de M. Prud'homme. Un dialogue très courtois d'ailleurs, — car M. Blanchard était un gentilhomme à vues larges et à l'esprit généreux — s'engagea entre eux. M. Blanchard se retira en hochant la tête, à demi convaincu. Et M. Prud'homme continua sa harangue. Voyant l'heure de midi approcher, et, constatant que l'orateur, encouragé par les applaudissements chaleureux des siens, ne semblait pas disposé à quitter la partie, M. Whitcher lui intima qu'il voyait bien qu'il voulait empêcher la vente par ses plaidoyers interminables et, que s'il ne cessait sur l'heure, il serait contraint de le faire arrêter.

Alors, ce fut un véritable *tolle*.

M. l'abbé Ritchot appelé Père Ritchot, curé de Saint-Norbert (plus tard Mgr Ritchot, Protonotaire Apostolique), M. l'abbé Filion, curé de Saint-Jean-Baptiste, et tous les nôtres crièrent à M. Prud'homme: "Parle. Ne crains pas. Ne laisse pas vendre nos terres".

Au milieu de ce vacarme, M. Prud'homme continuait toujours la série de ses arguments, apostrophant à droite et à gauche, et menaçant de procès ceux qui oseraient acheter les terres possédées par des colons depuis plusieurs générations.

Malgré le tumulte, Whitcher fit vendre la terre de Ferdinand Dagenais, de Sainte-Agathe, et voyant l'impossibilité de continuer les procédés d'une manière convenable, il ajourna la vente dans un autre local beaucoup plus petit à 2 heures de l'après-midi.

Vers une heure, M. l'abbé Ritchot dit aussitôt à nos gens: "Allez vite vous emparer de ce local; et restez là jusqu'à deux heures". Cette précaution devint inutile. Ce jour-là même, l'Hon. M. Royal avait eu une entrevue avec Sir John Macdonald et lui avait exposé la situation. — Connaissez-vous, — lui avait-il demandé —, M. Prud'homme, un avocat de Winnipeg, qui depuis trois jours m'inonde de télégrammes. Les derniers surtout sont tonitruants (thunder like), et loin d'être rédigés en style parlementaire. — Mais oui, — avait répondu M. Royal, — c'est mon associé et il est le défenseur d'une cause si juste qu'elle lui donne droit de mettre de côté les précautions oratoires. — Oh! Oh! c'est votre associé. Je comprends, c'est un avocat, et après tout, si j'avais été chargé d'une telle cause, j'en aurais fait autant.

Sir John A. Macdonald, trompé par ses subalternes, et d'ailleurs trop pris par les responsabilités de chef du cabinet pour surveiller ce département, ne s'était pas rendu compte de la situation.

Sur le champ, il télégraphia pour arrêter la vente.

M. Prud'homme reçut pendant le dîner un message ainsi conçu: *Sale is stopped, but stop telegraphing.* Je le pense bien; car les frais de télégrammes dépassaient déjà $300.

L'année suivante, le gouvernement fit annuler la vente de la terre de Dagenais, et nomma comme commissaires les Juges Dubuc et Miller. Leur rapport régla cette grave question d'une manière équitable et à la satisfaction des intéressés.

Honneur et gratitude aux courageux défenseurs de nos droits à la Rivière-Rouge! Honneur et gratitude toute spéciale à l'honorable Juge Prud'homme, qui depuis 1878 a rendu de si nombreux et de si importants services à ses compatriotes!

TESTIS.

:o:

Le cinquième dimanche après la Pentecôte

EN ce temps-là, Jésus dit au peuple qui le suivait. Si votre justice n'est plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens: Vous ne tuerez point, et celui qui tuera méritera d'être condamné par le jugement. Et moi je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement. Et celui qui dira à son frère: Raca, méritera d'être condamné par le conseil, et celui qui lui dira: Fou, méritera d'être condamné au feu de l'enfer. Si donc vous présentez votre offrande à l'autel et que là vous vous souveniez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande devant l'autel, et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère, et alors, revenant, vous offrirez votre don.

Le Coin des Enfants

Le conseil des fleurs

La fillette jouant le rôle de l'enfant sera vêtue de blanc, un garçonnet peut aussi remplir ce rôle. Les fleurs auront dans les cheveux, et piquées, ici et là, sur leurs robes blanches, des fleurs naturelles ou en papier, roses, giroflées, etc., selon le rôle de chacune.

L'ENFANT

Je vais cherchant partout des fleurs pour mon bouquet, les fleurs les plus belles et les plus fraîches. — Giroflée sur ce mur; je vais te cueillir, giroflée sauvage et parfumée.

LA GIROFLEE

Je suis en sûreté sur le faîte de la vieille muraille, ta main d'enfant ne pourra venir jusqu'ici et tu n'as point d'ailes pour m'atteindre. Va, va plus loin, enfant.

L'ENFANT

Eh bien, reste là-haut, le vent t'effeuillera! — Myosotis au bord de l'eau, petite fleurette gracieuse, je vais te prendre, te prendre pour le milieu de mon bouquet.

LE MYOSOTIS

La rive est glissante et l'eau profonde; si tu venais, enfant, ta mère pleurerait sur ta mort, tu n'auras pas le myosotis au milieu de ton bouquet.

L'ENFANT

Va, le courant saura bien t'entraîner. — Rose éclatante; rose rouge de mon jardin, c'est toi que je veux offrir à ma mère! laisse, laisse-toi cueillir.

LA ROSE

Des épines me protègent; petit enfant, aux mains délicates, ne t'approche pas, je t'ensanglanterais!

L'ENFANT

Reste donc et fane-toi avec tes épines cruelles. — Petit muguet des prairies, odorantes violettes parmi la mousse, pervenches des bois, liserons bleus des champs, c'est vous, vous que je veux, vous que le bon Dieu a mis sous ma main.

TOUTES LES FLEURS

Aie pitié de nous, enfant; nous n'avons qu'un jour à vivre, laisse-nous sur notre tige si frêle. D'ailleurs, que diraient à ta mère des fleurs qui seraient flétries ce soir?

L'ENFANT

Mais je n'ai donc rien pour ma mère. Oh! si je savais où est la fleur qui ne se flétrit pas!

LES FLEURS

Cette fleur, enfant, Dieu l'a semée en ton coeur. Elle s'appelle intelligence, bonne volonté, amour. Va donc à ta mère, donne-lui une sage pensée, une action pieuse, un doux baiser et dis-lui: "Mère! ainsi m'ont conseillé les fleurs!".

La France et le Vatican

Un geste qui fait honneur à la France

Rome. — Au représentant d'un grand journal français à Rome, Mgr Cerretti, *que le Saint-Siège vient de nommer Nonce à Paris*, a déclaré: "Je veux vous exprimer la profonde satisfaction du Saint-Père pour le noble geste par lequel la France a mis fin à un malentendu qui ne pouvait être que passager. La reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège fait honneur au gouvernement de la république, qui a compris combien le catholicisme se trouvait parfois étroitement lié aux intérêts français. Je ne trahirai aucun secret en vous disant que le Pape s'est montré très sensible à la désignation d'une personnalité comme M. Jonnart pour représenter la France dans la capitale de la chrétienté.

"Maintenant que l'accord s'est fait entre la république et le Vatican, il sera relativement facile de résoudre les problèmes qui intéressent les deux pouvoirs. Vous savez encore qu'en Palestine, en Mésopotamie, Syrie, pour ne citer que ces affaires, le Vatican est disposé à faire preuve du plus large esprit de conciliation.

"Quant aux époques de France et à cet admirable ... je connais les vertus et le savoir ... trouvent en moi le plus ... des intermédiaires auprès de Rome. S'il m'était permis de parodier le mot d'un de vos hommes politiques, je dirais: "Je veux être le Nonce de tous les Français."

Le nouveau Nonce

Mgr Bonaventure Cerretti est un prélat jeune, il est né en 1872, vif, intelligent, très au courant de la politique extérieure. Toute sa carrière le destinait à la diplomatie. Docteur en droit et en théologie, il fut nommé professeur à l'Université Royale de Rome le célèbre critique, M. de Gubernatis, et devint docteur ès lettres. Attaché de bonne heure à la Secrétairerie d'Etat, le futur cardinal Sbarretti l'emmenait comme auditeur au Mexique en qualité d'auditeur. Mgr Cerretti passa ensuite à Washington où il conquit l'estime et l'affection générales. En 1914, Pie X lui confiait la nonciature de délégation apostolique d'Australie. Il déploya dans ce poste le zèle le plus fécond, et il y a laissé, ... aussi dans la Nouvelle-Zélande, où il accomplit de fréquents voyages, d'inoubliables souvenirs qui se traduisirent par les plus touchantes manifestations de regrets, quand Benoit XV, en 1917, le rappela à Rome à la secrétairerie pour lui confier la charge des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

On sait qu'en 1919, pendant la Conférence de la Paix, Mgr Cerretti a séjourné plusieurs semaines à Paris où sa haute valeur et la cordialité de son accueil lui ont valu un prestige et des sympathies qu'un séjour plus durable ne fera qu'augmenter, pour le plus grand bien de la France, dont les intérêts se confondent avec ceux du catholicisme.

Le nouvel ambassadeur extraordinaire

Né à Fléchin (Pas-de-Calais), le 27 décembre 1857, M. Charles Jonnart, débuta dans la politique comme chef du cabinet de M. Tirman au gouvernement de l'Algérie, auquel il devait présider plus tard. Directeur des affaires algériennes au ministère de l'Intérieur en 1884, il était bien préparé à occuper ce haut poste où il se montra toujours à la hauteur de sa tâche.

Conseiller général du Pas-de-Calais en 1886, il entra au Parlement comme député de Saint-Omer le 22 septembre 1889. Il fut ministre des Travaux publics de décembre 1893 à juin 1894.

Il fut délégué au gouvernement général de l'Algérie, qu'il vit renouveler jusqu'au moment où il renonça à son mandat pour occuper la présidence de la Commission internationale des réparations.

Entre temps M. Jonnart avait émigré de la Chambre au Sénat, et, en 1917, il reçut une mission en Grèce où les événements graves que l'on sait l'amenèrent à déposer le roi Constantin.

M. Jonnart a été réélu au Sénat aux dernières élections.

CRERAR POURRA FAIRE SES PREUVES

Calgary. — Le juge Hyndman, président de la commission d'enquête sur le grain, a déclaré au cours d'une entrevue avec le représentant de la Canadian Press que toute facilité serait donnée à M. Crerar de prouver ses accusations à l'effet que la commission est un plan politique dirigé contre lui.

Fête patronale du Cercle Jeanne d'Arc de St-Hubert. (Suite).

LE PROGRAMME DE LA SOIREE.

Quoique d'un caractère quelque peu différent de celui de la matinée, *ce programme n'en a pas moins été* de nature à faire de ce jour une vraie fête d'union patriotique.

A 3 heures précises tout le monde se trouve réuni de nouveau à la Salle *du Cercle*. 1e. — *Pour les souhaits de bienvenue* du Cercle de St-Hubert à Monseigneur Marois, Secrétaire Général de l'A. C. F. C., ainsi qu'aux Franco-Canadiens de Kennedy et de Dumas. 2o. — *Pour un discours de* Monseigneur le Secrétaire Général. 3o. — Pour une séance *récréative* donnée par les membres du Cercle, aidés de plusieurs artistes de la région.

Au lever du rideau, les Officiers du Cercle de St-Hubert sont sur la scène. On peut y voir un Franco du Canada, 3 Francos de Belgique, dont 2 du sexe féminin, et 5 Francos de France, *dont une* Française. Quelle meilleure preuve peut-on donner de l'harmonie parfaite qui règne entre nous, entre les Francos de pays d'origines différentes et même de sexes *différents? Et dans la séance récréative* qui suivra, on verra aussi passer sur la scène, tour à tour, parfois même tous ensemble, des représentants et représentantes de nos trois pays *d'origine*. Donc, à St-Hubert, on peut le dire, la bonne volonté et l'esprit d'union ne se trouvent limités ni dans la race, ni dans le sexe. Dans l'assemblée aussi, nous voyons côte à côte, *certainement* unis alors d'esprit et de coeur, Francos de France, Francos de Belgique et Francos du Canada, soit de St-Hubert, soit de Dumas, soit de Kennedy. Et à ce moment-là, il se *trouve* même que nos amis du Sud et du Sud-Est, sont encore plus nombreux que le matin.

La séance s'ouvre donc par les souhaits de bienvenue du Président du Cercle. *Celui-ci se déclare vraiment* fier et heureux, à la fois comme Président du Cercle et comme curé de la paroisse, de voir se réaliser déjà en grande partie son rêve d'union entre tous les *Franco-Canadiens* de St-Hubert et de la région. Il remercie particulièrement les étrangers de Dumas et de Kennedy. Volontiers il en attribue le mérite à Ste-Jeanne d'Arc, *patronne de notre Cercle*. Elle avait commencé son oeuvre l'an dernier, et il semble bien qu'elle nous a fait faire cette année encore un grand pas de plus. Jamais on n'avait vu à St-Hubert *une réunion* aussi nombreuse composée uniquement de Franco-Canadiens, mais de vrais Franco-Canadiens. C'est ce qui a permis à Monseigneur Marois de s'écrier, en toute vérité: "Au moins ici nous nous sentons vraiment chez nous, et il fait toujours si bon de pouvoir se dire: nous sommes chez nous."

Monseigneur le Secrétaire Général a certainement su trouver le chemin de nos coeurs dans son discours si éloquent, si pratique et si vibrant de vrai patriotisme. Avons-nous mérité tous les éloges qu'il a cru pouvoir nous donner au sujet de l'oeuvre accomplie à St-Hubert, dans le passé, par notre Cercle? Il est certain que ce sera toujours l'honneur de notre cercle d'avoir été l'un des rares cercles de la *Province* qui, non seulement a réellement fonctionné, presque sans interruption, depuis sa fondation, en 1913, mais qui, d'année en année, a su trouver le moyen de toujours augmenter le nombre de ses membres. Nul doute, en tout cas, que les encouragements donnés par Monseigneur Marois, ont puissamment contribué à cimenter encore davantage notre union, et à fortifier en nous la volonté de soutenir plus que jamais l'honneur de notre Cercle.

CANADIENS, CATHOLIQUES et FRANCAIS, d'esprit et de coeur, certes, nous l'étions déjà autant qu'on peut l'être, mais nous sommes plus *fortement que jamais décidés à le demeurer*. En réponse au discours de Mgr le Secrétaire Général, pour lui mieux prouver qu'il a été bien compris et que nos coeurs vibrent *vraiment à l'unisson du sien, nous ne nous* contentons pas de le lui dire, nous nous empressons de le lui chanter. Voici que, sur un signe du Président du Cercle, l'assemblée, comme mue *par un ressort, est debout toute entière*; M. l'Instituteur de Dumas est au piano; le chant: "O CANADA", est alors enlevé par toutes les voix des Franco-Canadiens. La séance *d'inauguration de notre nouvelle Salle* ne pouvait avoir un plus beau couronnement.

Voici le tour de la séance récréative.

Française, elle le fut vraiment toute entière, pas un mot d'anglais n'y est dit ni chanté. Récréative, elle le fut aussi, au suprême degré! ça, on peut bien le dire, sans crainte d'être taxé d'exagération.

C'est l'aîné de la famille qui donne *l'exemple en ouvrant le feu*. M. H. Chambon, le plus âgé des membres de notre Cercle et même de tous les paroissiens de St-Hubert, avait chanté le dernier dans notre ancienne salle. En toute justice, nous devions à ses cheveux blancs, à sa bonne volonté qui ne s'est jamais démentie, comme aussi à son talent incontestable, l'honneur du premier chant dans notre nouvelle salle. *Puisse le reste de* ses vieux jours trouver un baume de consolation dans cette pensée: Il sera toujours vrai qu'il est le seul à pouvoir dire: "C'est moi qui, le premier, ai chanté sur la scène de cette salle". Et nous, de notre côté, nous entendons bien que ce ne soit pas là, pour lui le "CHANT DU CYGNE". Nos futures séances récréatives en feront foi longtemps encore, nous l'espérons. En tout cas, vous le voyez, chez nous, la bonne volonté, comme le vrai talent, ne se limitent pas plus à l'âge qu'à l'origine et au sexe.

Quant aux autres acteurs et actrices, qui se sont ensuite succédé sur la scène, pendant plus de 3 heures, essayer de donner la palme aux uns plutot qu'aux autres, serait bien s'exposer à se tromper. Disons toutefois, *que parmi nos jeunes actrices* surtout, il y eut des révélations vraiment surprenantes. On a été jusqu'à murmurer le mot d'"ETOILES", qui quoique nouvelles, se sont montrées *non moins brillantes que nos plus* brillantes d'autrefois. Signalons tout spécialement Mlles Mélina et Léonie Dumonceaux, qui, pour leur coup d'essai, ont *vraiment réussi un coup de* maître. Ce qui n'enlève rien d'ailleurs au mérite toujours incontestable de nos anciennes, telles que Mlles Bernadette Boutin, Marie-Louise Perpête et Cecile Cartie. *Le merveilleux* talent de diction de Mme A. Bureau nous était déjà bien connu. Qu'il nous suffise de dire aujourd'hui qu'elle n'a été en rien, cette fois, inférieure à son passé. Voilà pour le sexe féminin.

Les femmes ne seront pas jalouses si nous disons maintenant que de leur côté, les hommes se sont vraiment surpassés. Plusieurs monologues et chansonnettes de MM. R. Lesprit et A. Guétré ont été fort appréciés. On a même pu admirer l'oeuvre d'un auteur local, M. O. Praud, dont la poésie sur Jeanne d'Arc a su attirer l'attention de *l'auditoire*. Mais le clou de la séance, pour les hommes, a été incontestablement, leur irrésistible pièce comique à 7 personnages: "L'ACCIDENT DU FAUBOURG POISSONNIERE". Comme chacun était bien dans son rôle...; et comme chaque rôle a été bien interprété.... Ah! vous pouvez la recommencer, celle-là, avec de tels acteurs, elle aura certainement toujours du succès. Ne nous embarquons pas dans le détail des mérites de chacun, nous nous laisserions fatalement entraîner trop loin. Qu'il nous suffise de rappeler le nom de chaque personnage.

Le Commissaire	M. J. Perpête
L'agent de police	M. M. Boutin
Le petit Vicomte	M. A. Guétré
L'Emballeur	M. A. Bureau
Le Chauffeur	M. A. Dunand
Le Cocher	M. R. Lesprit
Landormy	M. Lucien Jeannot

Enfin la partie musicale, au piano, a été aussi un vrai régal, et nous devons de sincères actions de grâces au talent de M. Gagnon, Instituteur à Dumas, comme à Mme Bessette, Mme Bureau et Mlle Bern. Boutin.

Avouons, pour tout résumer en deux mots, que de semblables séances récréatives, à 50 sous, sont vraiment pour rien.

A 6 h. tout le monde est de retour à l'église paroissiale. Nous devions y clôturer cette belle fête, comme nous l'avions commencée, par un acte de religion. Nous nous mettons d'abord aux pieds de la Ste-Vierge, pour l'exercice du mois de Marie, et enfin aux pieds de Notre Seigneur, par la Bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement.

Voilà qui peut compter pour une belle et bonne journée.

Gloire en soit rendue à Sainte Jeanne d'Arc.

—:o:—

Les trois bourses de Paris sont attribuées.

Les trois bourses offertes par le gouvernement de la Saskatchewan pour aller étudier à Paris ont été décernées à Mlle Roberta K. Fox, de Yorkton, MM. Albert F. Coley, de Hyas, et J. Courtland Elliott, professeur-assistant d'économie à l'Université de la Saskatchewan.

Le comité chargé de faire le choix se composait de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le juge en chef Haultain, le président Murray et le doyen Maxon, de l'Université de la Saskatchewan. Douze candidats s'étaient présentés pour ces trois bourses dont le montant est de $1,200 chacune.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS du "PATRIOTE."

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

REGINA, Sask.

LE CHOEUR DE LA CATHEDRALE DONNE SON PREMIER CONCERT

Régina. — Le 2 juin, le choeur de la cathédrale donnait son premier concert de musique profane en présence d'un auditoire de plus de 500 personnes.

Le concert, donné sous le distingué patronage de Sa Grandeur Mgr Mathieu, archevêque de Régina, fut une révélation pour une partie du public. Le succès artistique fut complet et l'enthousiasme de l'auditoire qui demanda à plusieurs reprises deux "encore", fit penser à ces salles chaudes, vibrantes, que les musiciens de renom réunissent quelquefois dans l'Est du Canada.

Le choeur, qui n'apparaissait qu'à la seconde partie du programme, provoqua un tonnerre d'applaudissements par sa première pièce "Spring" de West, qui fut donné avec une ampleur de voix et une richesse de timbre remarquables. "Huskeen", de Needham choeur à 3 voix pour dames fut, il faut l'avouer, une vraie berceuse. Dès la premiere phrase musicale, les sopranos "dirent" cette si jolie mélodie; les Mezzos eurent un velouté incomparable: et les Contraltos qui, dans cette pièce ont des notes si graves et si touchantes, chantèrent vraiment avec toute leur âme. C'était prenant. La technique parfaite, le rythme, la ferveur, ce je ne sais quoi dans les voix qui vous fait froid au dos, tout enfin suscita du délire dans la salle.

Le choeur des "Gypsy" de la Traviata, ainsi que le choeur des Matadors furent brillants, vifs, emportés. Le Miserere de Il Trovatore, si solennel, si riche en harmonie, termina par un autre succès le programme de la soirée.

Le peu d'espace nous empêche de dire comme il convient la part que les solistes eurent dans ce magnifique triomphe. Disons seulement que tous eurent les honneurs du rappel avec chaleur.

Nous donnons ci-après le programme tel qu'exécuté. M. le professeur Léon fut appelé d'urgence hors de la ville. Le si populaire M. S. Farnsworth, qui fut un des plus sérieux concurrents à Saskatoon cette année parmi les ténors, le remplaça.

PROGRAMME
Orchestre

1. — Quartette d'hommes.
MM. Roy, Marshall, Bugee, Letourneau
2. — Piano—"Rosemonde" Schubert
Mlles K. Murphy, E. Campbell, M. Murphy, L. Monette.
3. — Solo vocal " The Valley of Laughter" .... Sanderson
4. — Solo de violon. — "Souvenir" — .... Frantz Drdla
Mme C. White
5. — "Drinking Song" (La Traviata) .... Verdi
Mlles Curtin, Monette
MM. Roy, Buggé, Letourneau

ENTR'ACTE
Orchestre

1. — Choeur "Spring" John E. West
2. — Choeur des dames — "Husheen" .... Needham
3. — Solo vocal — "Wake Up" — .... Philips
Mme Laurent Roy
4. — "La Traviata" IIe Acte. Verdi
5. — Solo vocal — Morceau choisi.
Prof. Léon
6. — "Miserere" (Il Trovatore) — .... Prof. Léon
MM. Ludger Roy, Prof. Léon.

DIEU SAUVE LE ROI!
O CANADA!

:o:

MAZENOD, Sask.

Nous avons eu l'honneur et la joie de recevoir vendredi le 27 mai en notre église, la visite de Monseigneur l'Archevêque de Régina. Il est arrivé de Gravelbourg en auto, le matin, accompagné de M. le curé Maillard, de Gravelbourg, du R. P. MacMahon, S. J., recteur du collège de Régina, et de M. l'abbé Charest secrétaire et assistant-procureur de l'Archevêché. Etaient venus par le train le même matin, M. l'abbé Lussier, professeur de chant au collège de Gravelbourg et deux étudiants du même endroit, MM. Ayotte et Cloutier, ce dernier enfant de la paroisse, qui tous trois se joignirent à notre bon abbé Brouillard pour donner au chant et aux cérémonies toute la solennité qu'exigeait pareille circonstance.

La grand'messe célébrée par M. Maillard et à laquelle un bon nombre de fidèles reçurent la sainte communion de la main de Monseigneur, fut suivie d'une adresse de bienvenue et de remerciements à Sa Grandeur par notre curé M. Gravel. Puis notre auguste visiteur prêcha en français et en anglais, et les larmes d'attendrissement qu'il fit couler sur maints visages prouvent à quel point la parole de Monseigneur sait toucher les coeurs et faire du bien.

Il conféra ensuite le sacrement de Confirmation à 56 personnes dont 50 enfants et 6 adultes. Plusieurs de ces confirmants étaient de la mission de Palmer, représentée largement comme de coutume à notre fête de famille.

La cérémonie se termina par le Salut du T. Saint Sacrement donné par le Rév. Père MacMahon.

Sa Grandeur est retournée à Gravelbourg vers la fin de l'après-midi, accompagnée comme à son arrivée d'une suite d'automobiles.

Baptêmes. — A l'église de Mazenod, le 15 mai, fut baptisé Joseph-Raymond, fils d'Eustache Brasseur et de Marie Saint-Pierre, de Vantage. Parrain et marraine: M. et Mme Frank Küntz, aussi de Vantage.

— A l'église de Mossbank, dimanche le 29 mai, Rosanna-Cécile, fille de Joseph Charbonneau et d'Anna Rhéaume; parrain et marraine: Geo. Lenhard et Mme E. A. Marvin, tous de Mossbank.

:o:

SAINT-LOUIS, Sask.

La Divine Providence semble devoir nous gâter cette année. Les semailles sont terminées, les blés levés tapissent nos champs d'émeraudes qui sourient au soleil qui les caresse. Les pâturages sont d'une richesse remarquable, aussi il faut voir le jeune bétail, arrondi par la graisse, qui bondit dans la prairie au cri de la sirène de nos automobiles, quand il ne restera pas pesamment couché sur la terre chaude du chemin, comme pour exercer la patience des chauffeurs. Madame la bise a bien caressé les haricots de nos jardins un peu fort, tout comme cette petite fille de trois ans qui, pour exprimer son amour aux bébés, les étrangle. Mais le jardinier n'a qu'à recommencer son travail.

Puis le "Stampede" du 1er juillet est lancé, et lancé comme jamais. Nos cavaliers sont sur la piste tous les soirs, les sports de tout acabit sont dans l'entraînement, il n'y a pas jusqu'à nos chevaux sauvages qui, en face du dompteur, prennent une superbe épouvante et lui lancent des défis raisonnants!

Donc cette année notre "Stampede" sera un succès sans précédent.

Hoey a eu récemment la visite du Député Ministre de l'Education qui a déclaré être parfaitement satisfait de notre école publique sous tous les rapports: aménagement excellent et enseignement parfait. Ce qui met l'Inspecteur Keith en assez mauvaise posture vis-à-vis de la population et même de son Département.

Nous avons eu la visite aussi de M. le Dr Urich, alors candidat à l'Assemblée Législative pour notre division électorale de Rosthern, et maintenant Député, puisque Monsieur le Docteur a été acclamé le 2 courant. Monsieur le Député a créé partout où il a parlé une excellente impression. Il est assez rare de rencontrer un homme aussi parfaitement renseigné sur une administration gouvernementale. Il connait non seulement tous les ministères de notre province mais en plus tous les ministères des autres provinces du Dominion, et dans des comparaisons admirablement présentées, M. le Député Urich nous a montré notre province en tête de plusieurs autres sous maints rapports. Il a su attacher ses auditeurs à notre Gouvernement Martin. Nous n'avons qu'un souhait à faire pour le moment, c'est que notre premier Ministre s'assure la coopération plus étroite de notre Député en lui donnant un portefeuille dans son Cabinet. D'autant que les catholiques ont le droit d'être représentés dans le Ministère Martin, et le nord de notre Province a aussi droit à un portefeuille. Et c'est d'autant plus pressant que le développement du nord s'impose à tous les hommes politiques qui connaissent les richesses que renferme cette partie de notre province.

:o:

LA FLECHE, Sask.

— Mme Audette et ses enfants vient d'arriver pour rejoindre son mari M. Audette, qui depuis quelque temps occupe une position au magasin de M. T. H. Bourassa. Cette famille semble très heureuse d'être dans une paroisse catholique et française comme la nôtre.

— M. Claude Desmarais est de retour d'un voyage de plusieurs semaines dans le Dakota Nord, où il était en visite chez des parents.

MEYRONNE, Sask.

Le dimanche 5 juin dernier, après les Vêpres et la Bénédiction, eut lieu notre réunion mensuelle de l'A. C. F. C. Une assistance très nombreuse était là, pour entendre la parole chaude et sympathique de M. B. Soury-Lavergne. Il avait pris pour sujet de sa causerie: Le sentiment du devoir, avec application particulière au devoir social et au devoir électoral des Canadiens. Sa conférence, très étudiée, fut écoutée avec la plus grande attention et produisit une profonde impression sur l'auditoire, qui lui vota des remerciements très chaleureux.

— Comme exemple d'application pratique, notre dévoué président, M. Ch. Van Elslande, fit remarquer que c'était le devoir de tous les catholiques d'encourager d'abord les leurs, en achetant de préférence chez ceux qui partagent leurs convictions, et qui font parfois de grands sacrifices pour se maintenir au milieu d'eux et soutenir les oeuvres catholiques.

— A ce sujet, tous les Canadiens de la région sont heureux d'apprendre qu'un des leurs, Albert Parent, vient d'ouvrir ici une boutique de forge, et tous, sans exception, se feront un devoir de lui donner leur pratique. Le bruit court également qu'une nouvelle compagnie de pétrole et gazoline va ouvrir un entrepôt à Meyronne et que M. Goulet, notre sympathique compatriote, en serait l'agent. Avis aux nôtres, aussitôt que ce sera en marche.

— Une fois de plus, le résultat des élections, à Meyronne, a prouvé que les questions religieuses ont pour but d'amener les fanatiques à voter en bloc contre nous. Quand donc tous les catholiques comprendront-ils que cette leçon devrait leur profiter; eux aussi, dans ce cas, devraient faire bloc et voter comme un seul homme pour le candidat qui leur donne le plus de garanties d'esprit large et d'impartialité. Je me hâte d'ajouter que les gens de langue française et la grosse majorité des autres catholiques ont compris leur devoir et donné leurs voix au candidat non fanatique.

— On nous dit aussi qu'il y aurait un bel avenir à Meyronne, pour un avocat canadien, sachant parfaitement les deux langues. Il est question, de plus, qu'un boulanger canadien s'établisse ici. M. Landry, autrefois de Ponteix, avait trouvé la place de son goût; mais certaines circonstances majeures l'ont empêché jusqu'ici de venir; nous croyons savoir que, s'il ne se hâte pas, un autre va prendre cette position, et il y a là sûrement une bonne affaire. Il est question aussi qu'un barbier vienne ici s'installer, il aurait de grandes chances de succès.

— Les pluies abondantes que le Bon Dieu nous a envoyées depuis le printemps ont remis du courage au coeur de nos gens; la récolte s'annonce superbe.

— Malgré toutes les difficultés financières qui sont mises dans le chemin de l'école séparée, il est fortement question que celle-ci s'ouvrira à la rentrée des classes en septembre prochain. Nos catholiques s'en réjouissent à l'avance, tant ils ont à coeur, non seulement l'instruction, mais surtout la bonne éducation de leurs enfants.

— Je parlais tout à l'heure de promesses d'une grosse récolte; on annonce, à ce sujet, que si ces promesses se réalisent, nous allons avoir bientôt une banque canadienne-française. Nul doute que tous les nôtres se feront un devoir de l'encourager.

Baptêmes. — Marie Lauretta Cécile Salvail, fille d'Oswald Salvail et de Régina Parent. Parrain, Wilfrid Salvail; marraine, Lauretta Salvail.

— Melvin Albert François, fils d'Armand François et de Valérie Verbeuzt. Parrain: Vital Pierrot; marraine: Célesta Verbeuzt.

— Denise Maria Louisa Watteyne, fille de Louis Watteyne et de Sylvia Maria Packet. Parrain: Oloys Packet; marraine: Maria Séraphina Watteyne.

— Madeleine Maria Ludovica Packet, fille de Benoit Packet et de Eugenia Lloen. Parrain: Aloysius Lyoen; marraine: Ludovica Vandamme.

— Ronald Chester James Laporte fils de Frank Laporte et de Mathilda Pagenkoph. Parrain: Edward Cunningham; marraine: Lucretia Cunningham, née Têtreault.

Mariages. — Le 24 mai: de Joseph Eugène Napoléon Bouvier et de Marie Clara Alma Lacroix.

— Le 5 juin: de Cosmas Bengert et d'Elizabeth Zerr.

:o:

MONTREAL. — Edmond Clément, le grand ténor français, dont la réputation est universelle, chantera à Montréal au commencement de la saison musicale prochaine.

LEBRET, Sask.

Vendredi, le 3 juin, avait lieu une grande assemblée pour choisir un comité d'organisation de la St-Jean-Baptiste. Les officiers suivants furent choisis:

MM. C. Carrière, président,
T. R. Ménard, secrétaire,
Chas. Quiniper, trésorier,
Geo. Carrière, gérant des jeux.
J. N. Ménard, gérant du comptoir.
M. Sigoin et N. Paquin, tables.
D. Hogue, J. Provost, A. Paquin, gardiens.

— Dimanche soir, le 5 juin, S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, donnait le sacrement de confirmation à 116 garçons et filles de l'Ecole Industrielle.

Sa Grandeur fut très enchantée de la cérémonie et elle en profita pour exprimer sa joie à ces enfants indiens.

M. Z. Lafleur accompagnait les garçons comme parrain, tandis que Mlles Fox et Agnès, de Régina, accompagnaient les jeunes filles comme marraines.

Le lendemain Sa Grandeur se rendait en auto à Lestock pour donner le sacrement de confirmation aux petits Indiens de l'école du R. P. Baillargeon. Mgr Mathieu était accompagné de M. l'abbé Charest, du R. P. Léonard, des Révdes Soeurs Lamontagne et Edmour de l'Ecole Industrielle et de Mlles Fox et Agnès, de Régina.

— MM. J. N. Ménard et T. R. Ménard sont à construire tout près de la station, une maison avec chambres et pension. Elle sera terminée vers le 20 juin.

:o:

OTTAWA. — Il a été annoncé officiellement que le duc et la duchesse de Devonshire s'embarqueront à Québec pour l'Angleterre le 19 juillet, sur l'Empress of France.

Prince-Albert

Pour la Saint-Jean Baptiste

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, nous aurons une soirée récréative qui sera donnée dans la salle du soubassement de la cathédrale, sous les auspices de l'A. C. F. C. et au profit des oeuvres paroissiales. Cette séance aura un caractère particulier qui ne manquera pas de lui valoir un grand succès: tous les numéros du programme seront exécutés par des enfants. C'est Mme J. E. Morrier qui veut bien se charger d'exercer nos jeunes artistes et l'on peut etre assuré d'un régal délicieux.

Cette soirée devrait avoir lieu le 24 juin; mais on a décidé de la reporter au 30, afin d'avoir le concours d'enfants qui se trouvent actuellement dans des pensionnats du dehors. Nous en reparlerons.

———:o:———

Le train de bonne culture sera à Prince-Albert le 24 juin

Le train de bonne culture sera à Prince-Albert dans l'après-midi et sera visible de 2 h. ½ à 6 h. ½. Le programme s'ouvre aux chars des animaux; l'officier en charge du train en expose les différentes parties: après quoi les garçons et les filles reçoivent une brève démonstration des principes de l'élevage des animaux: ils sont ensuite conduits dans leur char de conférences où l'on fait dérouler sous leurs yeux des vues animées. Les professeurs en industrie animale font une causerie aux hommes sur ce sujet, pendant que les femmes assistent de leur côté à la discussion de leurs problèmes de science domestique. Les jeunes enfants sont gardés dans la nursery.

Après la causerie sur l'élevage des animaux, les hommes vont au char des récoltes sur pied, où on les entretient des différents problèmes de culture: de là ils peuvent aller soit à la section des machineries, soit à celle de la laiterie, de la volaille ou des forêts. Toutes les causeries seront terminées à 5 h. de sorte que l'on aura tout le temps voulu pour consulter les spécialistes et examiner les différents produits exposés.

———:o:———

ALDINA, Sask.

Le R. P. X. Simonin, O. M. I., qui se dévoue depuis tant d'années au service des missions, a célébré hier son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise. Il était honoré pour la circonstance de la présence du R. P. Grandin, provincial des Oblats et de plusieurs de ses confrères. Toutes nos félicitations et nos meilleurs voeux au jubilaire!

———:o:———

BONNE-MADONE, Sask.

Le dimanche 26 juin nous aurons ici un grand pique-nique au profit de l'église. A la suite de la grand'messe et pendant tout l'après-midi des divertissements de toutes sortes seront organisés. Nous comptons que l'on viendra en grand nombre des paroisses voisines pour passer quelques instants agréables tout en encourageant une bonne oeuvre.

———:o:———

VONDA, Sask.

Les sauterelles ont fait leur apparition, et la municipalité a pris des mesures énergiques pour les combattre. Mais pour obtenir des résultats satisfaisants, il faut la coopération de tous les fermiers. Un négligent peut être la cause de la perte de récolte chez tous ses voisins. Nous devons des remerciements aux officiers de notre municipalité pour leur promptitude à agir en face du fléau. Il est regrettable que la municipalité du Nord, "Fish Creek" n'ait pas agi dans le même sens et oblige ses administrés à venir chercher du poison à Vonda.

Les récoltes ont bonne apparence, bien qu'un peu tardives, et nous espérons que la Providence voudra bien cette année nous gratifier d'une récolte dont nous avons tant besoin.

———:o:———

PARIS. — Le ministre de l'instruction publique a inauguré dimanche, sur une place de la ville de Dijon, une statue de Bossuet déposée à la cathédrale en 1904. Plusieurs discours ont célébré le grand prélat et le grand orateur.

Nouveau juge en Saskatchewan

Donald MacLean, avocat de Saskatoon, vient d'être nommé juge de la cour du banc du roi pour la Saskatchewan. Il était, jusque il y a quelques semaines, chef de l'opposition provinciale et ne s'était pas représenté aux dernières élections.

———:o:———

Henry Bordeaux et Gabriel Hanotaux visiteront le Canada

MM. Gabriel Hanotaux et Henry Bordeaux, tous deux membres de l'Académie française, doivent s'embarquer incessamment pour le Canada. Bien que la chose ne soit pas encore officielle, nous tenons de source autorisée qu'ils feront partie de la délégation française qui nous arrivera également sous peu afin de représenter la France à l'inauguration du train-exposition que ce pays fera circuler à travers le Canada vers la fin du mois d'août prochain.

———:o:———

Notre nouveau Gouverneur Général

Ottawa. — Le "Journal" prétend savoir de source non officielle, mais certaine, que Lord Byng, le nouveau Gouverneur général du Canada, arrivera à la capitale le 15 août.

Le nouveau gouverneur général est né le 11 septembre 1862. Il est le septième fils du comte de Strafford. En 1902, il a épousé Marie Evelyn, fille de sir Richard Moreton. Il a pris part à l'expédition du Soudan en 1884, puis à la guerre sud-africaine où il a été promu lieutenant-colonel, puis commandant. A l'ouverture des hostilités en 1914, il était commandant de cavalerie. Sous les ordres du général Rawlinson, du septième corps de cavalerie, il a couvert la retraite d'Anvers à Ypres. Puis il a été envoyé aux Dardanelles après diverses promotions et en est revenu pour être nommé commandant des forces canadiennes.

L'affaire de Vimy, où les troupes canadiennes ont pris d'assaut des positions réputées imprenables, a mis lord Byng en belle position, et c'est de là qu'il a été nommé à un grade supérieur et qu'il a tiré son titre de comte de Vimy.

———:o:———

Un siège permanent pour la Ligue

Genève. — Les nations alliées ont échangé des vues au sujet de l'opportunité de choisir une ville comme siège permanent de la Société des Nations.

Cette question, qui pourrait bien être une des plus intéressantes que l'on examinera à la réunion de juin du conseil de la Société, sera sans doute placée sur le programme de la réunion.

Il faudra au moins dix jours au conseil pour terminer ses travaux, mais on pourrait bien étendre cette durée parce que l'on croit que de nouvelles questions surgiront pendant la session.

Les chefs de la Société ne cachent pas leur mécontentement au sujet de la façon dont on a fait face aux besoins de la Société, ici. Ce mécontentement est dû en grande partie à la difficulté que les délégations ont éprouvée à trouver des logements.

La France désirerait que le siège de la Société fût établi à Versailles, mais les réclamations en faveur de Bruxelles, qui continuent à se manifester, sont approuvées par plusieurs. Le conseil a, dit-il, d'après le pacte, le droit de changer de siège quand il le désire, quoique l'assemblée ait voté en principe que les réunions annuelles se tiendraient à Genève.

———:o:———

L'almanach des journaux

L'édition de 1921 du *Canadian Newspaper Directory* publiée par l'agence d'annonces A. McKim., Limited, vient d'être distribuée. Cette maison qui, à part ses bureaux à Montréal, a des succursales à Toronto, à Hamilton, à Winnipeg et à Londres, en Angleterre, est bien renseignée sur les divers journaux des villes et des campagnes. Sa publication annuelle fait autorité et contient des informations authentiques. C'est une sorte de dictionnaire des journaux.

Le *Canadian Newspaper Directory* démontre qu'il y a actuellement au Canada 121 quotidiens, contre 130, l'an dernier; 981 hebdomadaires et 218 mensuels. En ajoutant à ces chiffres celui des différentes publications qui paraissent à d'autres intervalles, on constate qu'il se publie en ce moment au pays 1,500 publications. L'édition 1921 est indispensable aux annonceurs, aux vendeurs, aux expéditeurs, aux voyageurs et aux hommes d'affaires en général.

La France est-elle imperialiste?

A propos du discours du maréchal Foch sur le tombeau de Napoléon

On vit réellement trop vite à notre époque tourmentée! Les événements graves se succèdent avec une telle rapidité que l'opinion publique n'a pas le temps d'approfondir et encore moins de s'assimiler les enseignements qui lui sont donnés, presque chaque jour, par les plus éminents et les plus qualifiés de nos concitoyens.

Il convient — nous semble-t-il, — de placer au premier rang de ces hautes leçons le discours prononcé par l'illustre généralissime des armées interalliées, le 5 mai, aux Invalides. La presse l'a à peine commentée le lendemain, puis, emportée, comme une feuille morte par l'ouragan, elle est passée à "d'autres exercices".

Et cependant, quelle admirable harangue, et comme elle est venue juste à son heure!

Aussi appelle-t-elle, nos plus sérieuses méditations.

Au moment même où la perfide propagande germanique dénonce, à travers le monde, l'impérialisme français et réussit même à convaincre de sa réalité quelques-uns de nos meilleurs amis, voici le prétendu chef de ce militarisme insatiable qui, s'avançant vers le mausolée du grand empereur, l'épée d'Austerlitz à la main, s'écrie: "Au-dessus de la guerre, il y a la paix!"

Ainsi, le vainqueur dans la plus formidable des luttes internationales, celui qui a mis à genoux l'orgueilleuse Germania, ne craint pas de faire la leçon à Napoléon, ce dieu de la guerre, dont, par ailleurs, il se déclare le modeste disciple et qu'il reconnait pour le plus grand génie militaire de tous les siècles.

Car, ce n'est qu'après avoir montré d'une façon lumineuse à quel point Napoléon a "monté l'art de la guerre au-dessus des hauteurs connues", que le maréchal se permet d'ajouter ces paroles lapidaires:

"Mais cet art va l'emporter lui-même aux régions du vertige.

"Identifiant la grandeur du pays avec la sienne propre, c'est par les armes qu'il voudra régler le sort des nations, comme si on pouvait faire sortir le bonheur de son peuple d'une suite désormais nécessaire de victoires, aux sacrifices douloureux quand même. Comme si ce peuple pouvait vivre de gloire et non de travail..."

Ce langage, tout pétri du bon sens de notre race, éclaire d'une lumière rayonnante la décision prise par Foch, le 11 novembre 1918, que beaucoup de militaires blâment encore aujourd'hui. Il est, en effet, certain qu'en rejetant, ce jour-là, les propositions d'armistice, en faisant simplement traîner les pourparlers en longueur, le maréchal pouvait écraser complètement l'armée allemande et l'acculer à un autre Sedan gigantesque. Sa réponse à ceux qui lui conseillaient de poursuivre sa victoire mérite d'être rappelée ici:

"Dès lors que l'Allemagne accepte toutes nos conditions, pourquoi permettrai-je la continuation de l'effusion du sang de mes soldats? Ne trouvez-vous pas qu'elle a assez duré?"

Ah! Monsieur le maréchal, en prononçant ces paroles mémorables, — permettez-moi de vous le dire très humblement, — vous vous êtes élevé à cent coudées au-dessus de votre maître ès-sciences militaires, dont l'ambition incoercible n'a jamais su se limiter.

Certes, votre générosité à l'égard du vaincu n'a pas été comprise par lui, car cet Allemand, ce superhomme, ne possède point notre mentalité latine. Il se contente de la "kultur", et n'a pour notre civilisation occidentale que le plus parfait mépris.

Mais si vous avez commis ce jour-là une erreur psychologique, l'histoire vous rendra justice un jour prochain; elle reconnaît votre magnanimité sans exemple et vous tressera des couronnes, comme à l'un des bienfaiteurs les plus purs de l'humanité. Votre gloire, pour avoir été moins éclatante, dépassera celle des conquérants les plus fameux.

Vous vous êtes montré, en cette circonstance décisive, digne de Jeanne d'Arc, qui "ne pouvait voir couler le sang de France sans que ses cheveux se dressassent sur sa tête".

Cette admirable leçon de modération dans la plus grande victoire de tous les siècles, il ne faut pas craindre de la faire connaître à tous, amis, neutres ou ennemis. Au surplus, elle s'adresse aussi bien à certains de nos concitoyens qui se joignent, hélas! aujourd'hui, à nos adversaires impénitents d'outre-Rhin, pour accuser Foch, Poincaré et Millerand, de pratiquer une politique de domination européenne, en continuant la guerre à tout prix.

Il convient de leur répéter, — car ils paraissent l'avoir déjà oublié — que si, par la volonté expresse du généralissime, l'armistice n'avait pas été signé à Rethondes, le 11 novembre, trois jours après, sur un simple signal, les 600,000 hommes de Castelnau, soutenus par une artillerie formidable, et 400 chars de combat, marchaient vers la Sarre et coupaient la retraite à toutes les armées allemandes démoralisées et désemparées.

A la suite de ce "rush" formidable, complété par une avance simultanée des anglo-franco-belges, au Centre et au Nord, tous les Allemands, pris dans les mailles de ce vaste filet, étaient faits prisonniers de guerre. Pas un seul d'entre eux n'aurait pu alors repasser le Rhin avec ses armes et aller défiler, le fusil enguirlandé de fleurs sous les arcs de triomphe d'Unter den Linden.

L'Allemagne aurait alors été obligée de reconnaître son écrasement complet; elle ne serait certainement pas aussi chicanière et revancharde qu'elle le montre depuis deux ans. Mais les alliés auraient dû ajouter à leurs listes de 2 millions de morts un grand nombre de noms en plus.

Et, cela! Foch ne l'a point voulu!

Son discours au tombeau de l'empereur, le 5 mai, a prouvé une fois de plus les sentiments d'humanité et de paix universelle qui animent son grand coeur.

Aussi, — nous le souhaitons en terminant, — il aura un retentissement mondial.

Général PETETIN.

———:o:———

La France sera représentée au match de boxe Carpentier-Dempsey

Paris. — La France sera représentée officiellement au match de boxe entre Georges Carpentier et Jack Dempsey à Jersey City, le 2 juillet prochain. C'est la première fois dans l'histoire de la boxe que le gouvernement d'un pays a envoyé un représentant officiel à un match de boxe international.

L'office français du tourisme est en train d'organiser un voyage à New-York sur un bateau le 18 juin. Les passagers seront en partie les invités officiels du gouvernement. M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'état pour l'éducation physique, sera probablement le représentant du gouvernement.

Les passagers habiteront à bord du bateau qui sera mis dans un dock de Jersey City et ne repartira que le 5 juillet, afin de leur permettre de prendre part à la fête du 4 juillet. Des sportmen en vue de France, au nombre de 1000 seront dans l'arène le 2 juillet, pour féliciter Carpentier dans sa lutte avec Dempsey. Le duc Decazes sera à la tête du groupe qui ira en Amérique pour le match.

———:o:———

PARIS. — Le ministre de la guerre a ordonné la démobilisation, parmi la classe de 1919, actuellement sous les drapeaux, tous les soldats qui ont servi précédemment à l'étranger, ceux qui ont un frère ou deux tués à la guerre et tous ceux qui ont un frère dans l'armée.

———:o:———

Marché aux animaux de Winnipeg.

Winnipeg, 9 Juin.

Bouvillons: De boucherie de choix extra, 7.00 — 7.50.
De choix, 6.50 — 7.00.
Assez bons, 5.50—6.00.
Génisses: De boucherie de choix. 6.50 — 7.00.
Vaches: De boucherie de choix, 5.50—6.00.
Assez bonnes, 5.00—5.50.
De reproduction, 3.00 — 3.50.
Conserve, 1.50—1.00.
Bonnes vaches laitières, 60.00 — 70.00.
Vaches laitières moyennes, 40.00 — 45.00.
Animaux à engraisser: Animaux de choix pesants, 5.00—5.50.
Assez bons, 4.00—4.50.
Taureaux: De choix, 3.50—4.00.
Communs et légers, 3.00 — 3.00.
Boeufs: De choix, 4.50—5.00.
Assez bons, 3.50—4.00.
Moyens, 2.50—3.00.
Veaux: Légers de choix, 9.00 — 10.00.
Moutons et agneaux: Agneaux de choix, 10.00—11.00.
Brebis de choix, 7.50 — 8.00.
Moutons de choix, 6.50 — 7.00.
Moutons communs, 3.00 — 4.00.
Porcs: De choix, 9.25.

———:o:———

Marché aux grains de Winnipeg

BLE

Nord No. 1, 1.89¼
Nord No. 2, 1.87¼
Nord No. 3, 1.79 1-4.
Nord No. 4, 1.71 1-4.
Nord No. 5, 1.56 1-4.

AVOINE

No. 2 S.C.W., 48 1-4.
No. 3 C.W., 43 1-4.
Fourrage extra 1, 43 1-4.
Fourrage No. 1, 41 1-4.
Fourrage No. 2, 40 3-4.

ORGE

No. 3 C.W., 81.
No. 4 C.W., 76½.
Rejeté, 70 1-2.

LIN

No. 1 N.W.C., 1.85 3-4.
No. 2 C.W., 1.81 1-2.
No. 3 C.W., 1.56 1-2.
Condamné, 1.53 1-2.

SEIGLE

No. 2 C.W., 1.60.

———:o:———

Marché aux grains de Prince-Albert

Blé No. 1, $1.50; No 2, $1.45; No. 3. $1.40; No 4, $1.35; No 5, $1.30; No. 6, $1.10.

———:o:———

½ SECTION A VENDRE sur le 39-15, 2 milles de l'église et de l'école, clôturée. 20 âcres en culture, 250 acres sans broussailles prêtes à mettre en culture: facilité de paiement. Adresse F. Montes, Saint-Front, Sask. 15-19 p

SUPPLEMENT

LE PATRIOTE DE L'OUEST

SUPPLEMENT

15 Juin

PRINCE ALBERT, SASK., Vendredi, 10 Juin, 1921.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

L'INTRUS

Par ROGER DOMBRE.

No. 7

La fine mouche ne m'a pas interrogé, ne voulant pas se montrer trop pressée de savoir. Elle attendait que je vinsse lui apprendre le résultat de mon voyage.

Pour toute réplique, elle a simplement murmuré en hochant la tête:

— Monsieur, vous avez agi pour le mieux, et il n'y avait pas moyen de faire différemment.

Voilà donc la chose accomplie... jusqu'à nouvel ordre, car je suis bien décidé à ne pas jouer plus longtemps cette comédie.

La solution à prendre m'a occasionné bien des insomnies, et mes nerfs surmenés depuis plusieurs jours et plusieurs nuits réclament impérieusement du repos.

Or, ce repos, je le goûte à présent. Oh! les exquis sommeils dans cette chambre si agréable, dans ce lit moelleux!... Oh! les heures de délicieux farniente que je passe à errer dans le parc en tenant mes enfants par la main, tour à tour, car chacun de ces tendres petits êtres se dispute le plaisir de se serrer contre moi.

Mon Dieu! dire que le pauvre hère, Maurice Barrange, vit en millionnaire, en paresseux; qu'il rend aux braves paysans leur salut respectueux et donne des ordres aux serviteurs!..

A ce propos, je dois dire que, jusqu'à présent, ma figure n'a provoqué aucun étonnement. On n'a pas gardé souvenance de ce Guy de Châtriant qui, à peine arrivé à Pierrefeu, en était si vite reparti pour les Indes. Ou bien ceux qui l'ont aperçu pensent que la rude vie d'un pionnier aux Indes change les traits, le teint, ce qui est vrai. Ou bien leur mémoire les sert mal.

Je sais que, dans le court séjour qu'ils firent ensemble à Pierrefeu, il y a six ans, les deux époux à moitié ruinés, très occupés par leurs trois premiers-nés, puis par l'organisation de leur nouvelle vie, ne se montrèrent pour ainsi dire pas en public.

Or, le public de Pierrefeu, quel est-il?... Le château est loin du village. Pierrefeu même n'est qu'un hameau, et, pour se rendre au cimetière, où il m'a fallu remplir un pieux devoir, on se rend en voiture aux Cadennaux où réside la paroisse.

Nous ne vivrons certes pas gaiement ici; mais puis-je exiger une existence de plaisir, moi qui jouis déjà injustement du bien d'autrui? En tous cas, voilà mon incognito bien assuré. Sans les changements apportés dans la domesticité, sans l'isolement de cette propriété, je n'aurais jamais pu soutenir pareil rôle.

Sans Mlle Mérille surtout.

Est-elle l'Egérie, la fée bienfaisante, ou bien le mauvais génie, l'inspiratrice des vilaines actions?

Certains moments, ma bizarre situation me pèse lourdement. En d'autres instants, je m'identifie tellement avec le personnage que je représente, que je finis, ma foi! par me prendre au sérieux et par croire que j'ai toujours été le châtelain des Tamarins.

Partois, rencontrant mon image dans une glace, je me reconnais à peine sous mon confortable vêtement de gentilhomme campagnard; ma main s'étonne de se voir gantée, elle qui, depuis si longtemps, avait perdu l'habitude de ce luxe.

Parfois aussi je me sens de féroces tentations d'éloigner de moi ces enfants: il me semble que je vole leurs caresses destinées à un autre. Ou bien, je les leur rends avec usure, ces caresses, me disant, pour faire taire le cri de ma conscience révoltée:

— S'ils m'aiment, ces chérubins, c'est qu'ils me devinent bon et dévoué à leur personne. C'est que mon physique leur convient, comme mon caractère. Bref, c'est que ma présence les rend heureux.

Un soir que je lui pardonnais une désobéissance qui méritait un châtiment, Georget m'a confié à l'oreille:

— Vois-tu, papa, je te préfère mille fois à tante Bertrande. Elle m'aurait sûrement fouetté, elle, sans compter la journée de pain sec et de pensums!..

VII

Mlle Mérille m'a donné une leçon d'écriture, c'est-à-dire qu'elle m'a appris à signer comme mon pauvre ami: "Guy de Châtriant". D'abord révolté, j'ai voulu m'y refuser, mais, avec sa candeur que je ne puis définir encore, elle m'a dit:

— Il le faut bien. Du moment que vous avez commencé, vous ne pouvez reculer, Monsieur... de Châtriant.

Elle a raison: je suis pris dans un engrenage.

Dans cet engrenage, je n'avais d'abord mis que le petit doigt, mais successivement la main, le bras et tout le corps y ont passé.

Maintenant je suis pris. Je ne m'appartiens plus. Me voilà devenu un mannequin, un homme de paille; malheureusement peut-être aussi un malhonnête homme, sinon d'intention, du moins de fait.

J'ai dû signer, contresigner, parafer des quantités d'actes qui mettent Guy de Châtriant en possession du petit bien de sa tante, trois cent mille francs environ, qui forment un capital respectable, ajoutés à la dot de sa femme et aux deux millions rapportés de l'étranger. Je le lui rendrai, fidèlement administré, le jour... Mais ce jour luira-t-il jamais?

N'y pensons pas.

Je dis donc que j'ai signé d'un nom qui n'était pas le mien et que je l'ai fait exactement comme mon pauvre camarade. Ce n'était pas un travail bien difficile; j'y ai pourtant sué sang et eau, tant la honte m'accablait.

Aussi, pourquoi tout a-t-il concordé pour faire de moi un intrus, un faux châtelain, un faux père? Pourquoi, depuis que j'ai mis le pied dans cette demeure, tout concourt-il à m'imposer à ses habitants, enfin à me contraindre à prendre la place de l'absent?

Il n'est pas jusqu'au notaire qui aurait pu être un ami des Châtriant, et qui se trouve avoir acheté l'étude depuis tout au plus dix-huit mois.

Parfaitement informée de tout ce qui concerne la famille Châtriant, Mlle Mérille m'avertira lorsque surgira quelque danger pour moi, et elle détournera l'obstacle avec sa présence d'esprit habituelle. Car, après tout, c'est une épée de Damoclès suspendue au-dessus de ma tête: il peut reparaître ici un ancien serviteur, ou un Parisien, camarade de Guy... Or, comment, sans aide, sortirais-je de ce mauvais pas?...

Jusqu'à présent tout marche à souhait: la chance me favorise et je me ferais très bien à ma nouvelle position si, seule, ma conscience ne restait mal à l'aise.

Lorsque je veux prier devant le ciel magnifique qui s'étend sous mes yeux, les paroles se glacent sur mes lèvres; je n'ose plus adresser d'actions de grâces à Dieu.

Mlle Mérille, elle, me semble prendre bien légèrement tout cela. Sans doute sa conscience est-elle plus élastique que la mienne.

C'est cette fille bizarre, institutrice intelligente et hardie, qui m'a engagé dans cette voie. C'est elle qui m'a soufflé que le bonheur des enfants dépendait de moi; que j'étais trop avancé pour reculer sans me couvrir de ridicule en avouant maintenant ma faute.

Ah! qu'elle a bien su se jouer de moi en me prenant d'abord par la bonté, ensuite par l'orgueil.

Je ne vois pas, en tout ceci, une revanche contre le destin; je n'ai pas encore éprouvé la joie de me dire, en regardant ce château, ce parc, ces bois:

— Tout cela m'appartient; je suis riche et bien servi; on me porte envie, et je n'ai plus rien à désirer sur terre.

Plus rien à désirer?... Ah! si! Quand ce ne serait que ma propre estime et le sentiment que je n'ai pas failli à l'honneur.

Pourtant, mon existence a un but utile: je remplace le père absent, jusqu'au jour où je pourrai lui remettre fortune et enfants, l'une et les autres en bon état; celle-là florissante, ceux-ci bien élevés, bons, loyaux et... tout ce que je ne suis pas, enfin!

VIII

Je présumais bien que, sous ces apparences de dévouement presque fanatique, d'intérêt extraordinaire porté à ces enfants comme à moi, se cachait une arrière-pensée d'égoïsme.

Je parle de Mlle Mérille.

Je fus éclairé par un fragment de lettre écrite en anglais à une parente ou une amie très intime, et que j'ai trouvé en feuilletant le cahier de "notes" des enfants:

... parce que nous sommes déshéritées, toi et moi, ma chérie, et que cette fortune ne nous viendra jamais, ni sans doute de l'Amérique, ni d'ailleurs. D'ailleurs, si! A moi, du moins.

J'épouserai un veuf très riche: le père de mes élèves. Je deviendrai châtelaine et tu viendras me voir aux Tamarins et t'y reposer quelques mois chaque année.

La vie y est un peu monotone, mais tout cela changera lorsque je régnerai ici en maîtresse.

Tu objecteras que j'ai l'air trop sûre de mon affaire?... Eh bien! oui, j'en suis sûre, ayant rendu à M. de C. un signalé service. De plus, je ne crois pas être déplaisante, et la comparaison ne m'effraye pas, puisque nous vivons aux Tamarins en reclus.

Tu pourrais...

La prose de l'institutrice s'arrêtait là. Un peu honteux de ma curiosité, je remis discrètement la feuille dans le cahier, point fâché au fond de connaître la pensée intime de Mlle Mérille.

Ainsi, elle veut se faire épouser?...

Ce n'est pas mal combiné et je rends justice à sa diplomatie et à son intelligence. Peut-être n'eût-elle pas osé rêver cette situation brillante aux côtés de M. de Châtriant lui-même; mais avec son sosie, les choses peuvent marcher plus aisément.

Ne suis-je pas en quelque sorte son obligé?... Grâce à sa... protection, disons le mot, n'ai-je pas acquis un rang, une position que je n'eusse jamais conquis par mon simple travail?

Ne possède-t-elle pas un secret qui, dévoilé, pourrait m'envoyer tout bonnement au bagne?

Je comprends son jeu: son "désintéressement" ne me plonge plus dans l'admiration; car si, voyant la maison sans maître, les enfants sans père, la fortune sans direction, elle m'a si énergiquement poussé à devenir ce maître, ce père, cette direction, c'est qu'elle travaillait pour son propre compte.

Avant le bien de la famille, de ses élèves, avant mon bien à moi, elle songeait au sien.

Je prenais la place libre, oui, mais à condition de la partager avec elle, une fois l'heure sonnée.

Je jouirais de la fortune de Châtriant, oui, mais à condition qu'elle en jouirait également.

Encore une fois, Mlle Mérille a de la prévoyance et de l'habileté. De fait, je suis entre ses mains une sorte d'instrument qu'elle peut briser à volonté. Elle sait que j'ai besoin d'elle et que je n'entreprendrais pas certaines choses sans son aide, car elle est plus ancienne que moi aux Tamarins. Elle n'a garde de l'oublier, la fine mouche. quant à l'épouser, pourquoi pas? J'avoue qu'elle ne répond guère à l'idéal de femme que je me souhaite; mais je n'ai pas le droit de songer au mariage, sinon avec celle qui possède mon secret. Je suis, de fait, un homme hors la loi; je ne pourrais courtiser une jeune fille sans lui dire:

— Le nom que je vous offre est un nom usurpé. Libre à vous de partager le mensonge.

Mais qui donc consentirait à tromper et l'Eglise et la loi?

Seule, Mlle Mérille accepterait cela, parce qu'elle n'ignore rien et qu'elle a été l'instigatrice de la faute.

Sans elle, je le jure, jamais je n'aurais conservé le nom de Châtriant. Accomplissant mon devoir, je serais encore à l'heure actuelle Maurice Barrange, modeste employé dans une raffinerie ou une savonnerie marseillaise.

Un fataliste me crierait qu'il ne faut pas marcher contre sa destinée et que la mienne était sans doute de remplacer un père auprès de ses jeunes enfants.

Tout cela est arrivé de façon étrange, ridicule peut-être, et me voici comme ce malheureux, qui, entraîné à la mort par le courant, s'accroche, désespéré, à la branche offerte à sa main.

N'ai-je qu'une manière d'expier mon crime: être réellement un père pour les enfants de l'infortuné Guy: les élever parfaitement, les rendre heureux?...

Je m'y applique, et cela sans peine, car ces petits êtres s'attachent à moi.

Hier, je fumais à proximité des sous-sols où se trouvent les cuisines et l'office. J'entendais les domestiques causer en mangeant.

— C'est bien du malheur pour la maison, disait l'un d'eux. La dame du patron qui meurt il y a cinq ans, puis l'autre jour madame la tante; et y paraît que notre monsieur a enterré un ami la semaine passée, à Cannes ou à Nice.

— Aussi, ajouta un autre, y a des gens qui le trouvent bien changé d'il y a six ans. Guilleret, même gras autrefois, le voilà devenu maigre et triste.

— Triste, oui, excepté quand il joue avec ses enfants.

— Pour sûr. Les petits ont de la chance d'avoir conservé leur père.

— Oui, un bon papa, qui ne vit que pour eux.

— Y a aussi l'institutrice qui voudrait bien devenir autre chose, insinua la femme de chambre en baissant la voix, car Mlle Mérille leur inspire à tous une sainte terreur. Vous verrez qu'elle arrivera à ses fins.

— A quelles fins? demanda le cocher, plus lent à comprendre, ce qui fit rire ses camarades.

— Eh bien! expliqua charitablement quelqu'un, elle cherche à se faire épouser par notre monsieur, et la chose aura lieu certainement, car elle est adroite et notre monsieur bon, même un tantinet faible. Et puis, que diable! un homme de son âge ne peut pas rester seul, riche comme il l'est. C'est très gentil, les mioches, mais ça ne remplace pas une femme.

— Oui, mais y mérite mieux, notre monsieur. L'institutrice n'est pas une épouse pour lui; il ne vivra pas toujours en ours et, s'il voyait du monde, il trouverait chaussure à son pied.

Un bruit de chaises, puis de vaisselle remuées, et je compris que repas et causerie étaient achevés.

Je m'éloignai, mélancolique, me disant que, parfois, des réflexions des humbles peut surgir une chose instructive.

Donc, je passe pour un bon père, un bon maître... un peu faiblard, par exemple. On daigne m'accorder que je peux me remarier, mais il est avéré également que je mérite mieux que Mlle Mérille.

Quant à elle, ses desseins sont percés à jour par ces yeux d'argus. Par les miens aussi, puisque certain chiffon de papier a dissipé mes illusions à son égard.

IX

J'éprouve de la honte à l'avouer: je suis heureux... Autant, du moins, qu'un chrétien, un homme ayant une foi réelle peut l'être en vivant dans le mensonge, en lutte perpétuelle avec sa conscience.

D'abord découragé par les difficultés surgissant de temps à autre, j'ai fini par prendre mon parti et par les combattre... ou les tourner, toujours sous l'égide de Mlle Mérille.

D'ailleurs, ces difficultés sont-elles réellement si nombreuses?

La terminaison des affaires avec le notaire me cause un véritable soulagement. Mon deuil et l'isolement du château me dispensent des visites à recevoir et à rendre, des dîners à donner.

Mais je confesse, hélas! que mon bien-être actuel m'est doux à côté des luttes que j'ai eu à subir à l'étranger, des perplexités qui m'assaillaient à mon retour en France.

(A suivre.)

Un grand transatlantique réquisitionne pour un simple voyage quelque chose comme 3000 poulets, 50 boeufs, 15 veaux, 200 moutons, 70 agneaux, 160 porcs, 350 canards, 90 oies, 180 dindons, 400 pigeons, 800 cailles, sans compter les tonnes d'épiceries, farines, et autres victuailles.

* * *

LA FETE NATIONALE

Elle sera célébrée à St-Paul, cette année, le 23 juin. On se propose de lui donner un éclat tout particulier. Cette année 1921 est le vingt-cinquième anniversaire de l'établissement de la mission de St-Paul-des-Métis par les RR. PP. Lacombe et Therien, O. M. I.; c'est aussi l'aurore d'une ère nouvelle pour notre région. L'arrivée du chemin de fer va changer les conditions d'existence et il convient de célébrer ces deux événements en donnant à la fête nationale un peu plus de solennité.

Aussi la Société St-Jean-Baptiste, qui organise cette célébration, s'efforce-t-elle de lui donner un cachet à la fois historique et patriotique. Elle a rédigé un programme varié et intéressant que divers comités sont chargés de faire exécuter le jour de la fête.

Comme toujours, c'est à l'église que se fera l'ouverture avec grand' messe et sermon de circonstance par un prédicateur étranger. Immédiatement après, la parade des chars allégoriques. Toute l'histoire de St-Paul y défilera, depuis le sauvage païen sillonnant la prairie sur son rapide coursier jusqu'au citoyen moderne de la ville naissante dans sa luxueuse auto.

Arrivée sur le terrain de l'exposition, la foule pourra s'y régaler aux tables préparées par les mains expertes d'un comité de dames, en attendant le régal intellectuel que leur servira un orateur distingué qui s'annonce de la Saskatchewan pour la circonstance.

Ensuite chacun s'amusera, selon ses préférences, à suivre les divers jeux et tours de force qui se préparent. A six heures, la table sera mise de nouveau pour ceux qui désireront prendre le souper sur place. Enfin à 8 h. 30 une séance dramatique et musicale donnée par le Cercle Dollard clôturera la fête.

Sur le terrain, on trouvera, comme par le passé, des fruits et rafraîchissements servis au comptoir nouveau que se proposent d'ériger conjointement la Société d'Agriculture et la Société Saint-Jean-Baptiste. Tous les amis des paroisses voisines sont cordialement invités. Que tous les nôtres, qu'ils soient de la ville ou de la campagne, se disent: Allons à St-Paul pour le 23 juin, y célébrer notre fête nationale.

—:o:—

CHRONIQUE

Un groupe de distingués visiteurs d'Edmonton représentant les Chevaliers de Colomb sont venus passer la journée du dimanche à St-Paul. Tous les principaux officiers de cette société étaient du nombre. Quelques représentants de Morinville, St-Emile et Beaumont faisaient partie de l'excursion. Tous ont fait le voyage en automobiles. Ils sont retournés enchantés de leur voyage et ont été enthousiasmés de la réception de leurs Frères de St-Paul. Inutile de donner plus amples détails sur les Chevaliers de Colomb, qui sont connus depuis vieille date: c'est l'une des principales associations catholiques du Canada.

— M. G. H. Gauvreau, agent pour les U. G. Growers pour le district de St-Paul, a reçu le rapport suivant des quartiers généraux de la province jusqu'à date: l'agence de St-Paul est celle qui a fait le plus gros chiffre d'affaire dans toute la province.

De plus, cette agence vient en deuxième lieu pour avoir vendu le plus de machines agricoles. Ce résultat est un très beau crédit pour l'agent de la société, M. C. H. Gauvreau. Qu'on n'oublie pas que les Grain Growers font toutes leurs affaires au comptant, ce qui prouve qu'il y a encore un peu d'argent parmi la classe des fermiers du district de St-Paul. Il n'y a aucun doute qu'avant longtemps la branche des Grain Growers de St-Paul sera la plus importante de la province et cela sera à l'avantage de tous les cultivateurs.

— M. Syl. Cyr, un de nos vieux pionniers de St-Paul, lequel est rempli d'initiative, a fait travailler sa bâtisse sur la grande rue avec de la brique veinée. C'est la première bâtisse en briques dans St-Paul. C'est une grande amélioration pour le village et nous devons des félicitations à M. Cyr. Espérons que quelques autres riches propriétaires suivront son exemple dans le courant de l'été.

— Le recensement est commencé dans le village et les districts environnants. Le R. P. Tessier a donné les sages conseils suivants aux paroissiens: répondre sans crainte aux questions touchant notre race et notre religion, dire que nous savons parler les deux langues officielles. M. Beaudry, avocat, s'occupe du recensement du village. Nous n'avons aucun doute qu'il fera tout son devoir comme Canadien Français et qu'il donnera toutes les informations nécessaires pour qu'il soit répondu correctement à toutes les questions.

La Région de St-Paul des Métis, Alta.

— La Société St-Jean-Baptiste a eu une assemblée générale pour discuter l'organisation de la fête de la St-Jean-Baptiste. De plus, il a été décidé, après sérieuse discussion, que les recettes de la fête seraient destinées à la construction d'une salle paroissiale, laquelle est absolument nécessaire. Il n'y a aucun doute que cette entreprise sera conduite à bonne fin et que tout le monde fera son possible pour y aider.

— Parmi les derniers visiteurs, nous devons mentionner: Mme P. E. Lessard, d'Edmonton, chez son beau-frère, M. Thomas Lessard.

La famille Couturier, de Lamoureux, chez M J. Fortin.

M. et Mme J. C. Cardinal, d'Edmonton, chez le Dr Decosse.

Marc Spencer, revenu de Californie.

— Nos jeunes sports du village sont à faire des préparatifs pour se faire une place d'été au Lac Thérien, qui se trouve à trois milles du village. Il y a là une vraie place pour les amusements: baignade, canotage, pêche et chasse durant la saison chaude d'été: quelques châlets devront être bâtis sans peu et un grand nombre pourront y prendre leurs ébats et en même temps aller se reposer des fatigues et des tracas des affaires.

—:o:—

L'ECOLE

L'honorable M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan, vient de promulguer à nouveau, pour ainsi parler, la charte de nos libertés scolaires.

Certes, il parlait des écoles séparées de chez lui. Mais l'on sait que nos écoles de l'Alberta sont régies d'après la même législation.

Le chef d'Etat eut la fierté voulue pour énoncer ses vues en plein Saskatoon, à l'ouverture ou à la veille de la campagne électorale.

Les adversaires des écoles séparées sont une minorité fanatique.

Ils ont jusqu'ici beaucoup nui à la paix publique, le plus grand bien de la société.

Le moment est arrivé où le reste de la population répudie les menées persécutrices.

Du reste, ni le premier ministre du pays, ni aucun parlement ne peuvent abolir les écoles séparées. Elles forment un des articles organiques de la constitution de nos provinces.

Dès 1905, le peuple presque à l'unanimité a ratifié cette législation.

Ce sont là de fières paroles. C'est en même temps le sentiment d'un homme d'Etat sage.

Le groupe canadien de Saint-Paul félicite l'honorable chef de son esprit d'indépendance vis-à-vis de sectes et de coteries, pourtant actives et tapageuses.

Nous admirons l'esprit de justice qu'il témoigne à nos frères de la Saskatchewan. Nous le remercions de l'appui que donne son acte répété et motivé à nos revendications du libre enseignement soit du catéchisme soit du parler français dans nos écoles de l'Alberta.

—:o:—

Un tournoi de balle au champ

Jeudi, 23 juin, fête du Roi, la principale attraction de la journée a été sans contredit le tournoi de balle au champ, organisé par M. J. N. Gosselin, président, et M. Ed. Delisle, gérant de notre club. La température nous a servis à merveille. Aussi de bonne heure dans l'avant-midi, les visiteurs arrivaient nombreux. A une heure, les différentes équipes étaient sur le terrain de l'exposition: les équipes de Bellis, Vilna, Elk-Point et Saint-Paul.

Nos "Pee-Wee", organisés dernièrement par notre ami et maître Georges, auraient bien voulu prendre part au concours, — et ils s'en seraient tirés avec avantage, — mais faute de temps, ils ont dû céder la place aux clubs visiteurs. Toutefois, ce n'est que partie remise, et nous aurons le plaisir de les voir à l'oeuvre dans quelques jours.

Le sort décida que les équipes de Bellis et de Vilna mesurassent leurs forces à la première partie. Malheureusement et malgré leur adresse et leur entrain, les Vilna durent baisser pavillon devant la supériorité incontestable des Bellis et leur concéder un avantage de 14 points.

La deuxième partie s'engagea entre l'équipe d'Elk Point et celle de Saint-Paul. Le club local sortit aisément vainqueur par 7 à 2.

Alors, après quelques minutes de repos, commença entre les Bellis et les Saint-Paul la lutte la plus contestée que nous ayons vue sur notre terrain. A certains moments, devant la hardiesse des coups et l'habileté des joueurs des deux équipes, et sur l'incertitude de l'issue de la joute, la foule des spectateurs manifestait sa satisfaction et ses espérances par des cris qui tenaient quasi du délire.

Les 7 manches réglementaires furent jouées et les deux équipes avaient à leur crédit chacune 4 points. Il fallut donc continuer le jeu. Bellis réussit à compter encore deux points. St-Paul, dans la partie finale, parvint à compter un point, et par un tour du hasard plutôt que par la supériorité du club visiteur, dut céder la victoire à Bellis. Il faut néanmoins établir la vérité et avouer que si l'équipe de Bellis n'avait pas eu l'appui de trois quasi-professionnels étrangers, notre club local aurait remporté les honneurs du tournoi.

Nous devons des remerciements aux organisateurs de cette belle journée et nous faisons des voeux pour qu'il nous soit donné d'assister encore souvent à des joutes aussi intéressantes. Ce sera un encouragement pour notre club et ses supporteurs.

Tous les joueurs ont fait leur devoirs et méritent nos félicitations. Cependant nous devons mentionner spécialement Frank Brock notre lanceur et Jérôme Beauchamp, notre "catcher", pour le travail de géant qu'il ont accompli pour sauvegarder la renommée de notre équipe locale.

Voici les noms des joueurs de notre club qui ont pris part au tournoi:

Frank Brock.
Jérôme Beauchamp.
J. E. Comeault.
Ross Moore.
H. E. Diamond.
Joseph Beauchamp.
W. St. Onge.
Zénon Joly.
G. Beloin.

—:o:—

Si nous avions la foi des saints!!

Dans la propagande du Règne social du Sacré-Coeur, procédez avec "un grand esprit de foi," prêche le Rd P. Mathéo, le Directeur général et l'apôtre par excellence de l'oeuvre fondée par lui pour l'extension du Règne social du Sacré-Coeur de Jésus: l'Intronisation du Sacré-Coeur dans les foyers chrétiens.

Le R. Père Mathéo développe comme suit sa proposition:

"Notre Seigneur a assuré qu'il règnera malgré Satan et ses suppôts. Ceci est hors de doute, mais il n'a jamais dit qu'il règnera malgré ses amis.

D'où nous pouvons conclure que, chaque fois que l'Oeuvre du Coeur de Jésus ne produit pas ce qu'elle doit produire ce n'est pas, certes, qu'il ait oublié ses promesses ou que la puissance de son amour soit diminuée. La triste cause en est toujours chez l'apôtre, homme de peu de foi, qui s'effraie des vagues qui montent et de la tempête qui gronde; homme pessimiste, parce qu'il ne voit pas toujours de ses yeux, parce qu'il ne touche pas de ses mains le résultat de ses efforts; homme de foi médiocre, qui voudrait moissonner le soir ce qu'il a semé le matin.

Au début de mon apostolat, j'entendis au fond de l'âme ces paroles que Notre-Seigneur adressait à Marguerite-Marie:

"Si tu crois... tu verras la puissance de mon coeur".

On réussit toujours quand on croit à son amour.

L'apôtre, comme sa vertu, n'a pas d'échec. Il pourra y avoir des échecs de forme, des contrariétés, des humiliations, des critiques, tout cela coups de fouet, mais des échecs de fond, jamais.

Notre-Seigneur a prévu toutes les oppositions, toutes les difficultés, et il a dit: "Je règnerai"!

Avons cette grande conviction de foi. Nous réussirions dix mille fois mieux si nous avions la foi des saints.

Ne faites pas dans votre tête de petites théories humaines, procédez comme les apôtres; comme le curé d'Ars; ils allaient tout droit "*in nomine Domini*". Dites-vous simplement: "Il règnera"! Je serai l'instrument.

Mais voilà la montagne! — Elle marchera. — Voilà l'Océan! — Il reculera. Oui, le miracle se fera, si vous croyez en Lui. Les obstacles se convertiront en moyens, les contradictions deviendront des aides. Ne l'oubliez pas, c'est dans les contradictions que les oeuvres prennent leur force.

Ne soyez pas comme ces âmes que parfois j'ai rencontrées, même de belles âmes, auxquelles on demande: "Est-ce que vous avez travaillé? Qu'avez-vous fait? — Oui, nous avons travaillé. Quant au succès, nous allons voir... Qui sait? Peut-être!..."

Une foi comme celle-là, c'est un petit bout de bougie, ce n'est pas le soleil.

Avec la foi des saints, la semence divine tomberait sur les rochers qu'elle les féconderait.

Ayez cette foi qui est amour... cette flamme de charité qui échauffe et illumine; prenez-la pour la jeter sur le monde glacé".

—:o:—

CUEILLETTES DE YAMED

Quelques amis sont comme un parapluie troué. Ils sont bons le jour qu'il ne pleut pas.

* * *

Si la comète qui nous arrive en juin arrive à frapper la terre et à entrer en collision avec quelques-uns de nos politiciens locaux... Bonsoir, Comète.

* * *

Maintenant que l'Allemagne a consenti à payer, il faut que ce soit la Silésie qui occupe la plus grande partie des journaux. Croyez-nous, il y aura toujours quelque chose à barbouiller pour les feuilles à sensation.

* * *

L'autre jour, 85 districts d'école étaient représentés à une fête d'enfants à Melfort. Saint-Brieux était le seul représentant les districts français et comme par hasard, il remporta le premier prix pour la bannière et la devise. Pour la circonstance, la devise devait être en anglais, ce qui prouve une fois de plus qu'apprendre le français ne nuit pas à la connaissance de l'anglais.

* * *

Certains théoriciens veulent que l'homme descende du singe. Nous sommes enclins à croire que l'évolution dans certains parages est encore loin de se trouver complète.

* * *

Il est dit que l'alouette monte à un demi-mille dans les airs pour chanter. Si quelques oiseaux à deux pattes de notre connaissance attendaient d'être à cette hauteur pour faire la même chose, il y aurait moins de critiques sarcastiques autour du pays.

* * *

Certains hommes naissent avec des yeux noirs. D'autres les reçoivent quand ils ont vingt ans ou plus.

* * *

Certaines jeunes filles naissent toquées. D'autres vont se promener en petite chaloupe.

* * *

L'Espagne produit 70 p. c. des bouchons de liège. Nous nous demandons à quoi va servir la manufacture des bouchons maintenant.

* * *

Un nommé W. P. Willis, de New-York, a traversé l'Atlantique 189 fois. Ce qui nous fait passer 188 frissons d'envie toutes les fois que nous y pensons.

* * *

Des 75 à 100 millions d'étoiles qui peuvent être vues à travers le télescope, à peu près 7000 sont visibles à l'oeil nu. Excepté après que la bouteille n'a plus besoin du bouchon.

CELEBRATION DE LA ST. JEAN BAPTISTE A ST. PAUL
JEUDI, LE 23 JUIN, 1921
Programme

10 heures a. m. Messe solennelle et sermon de circonstance.
11.15 heures a. m. Parade symbolisant l'histoire de St-Paul.
Midi. Dîner champêtre servi sur le terrain de l'Exposition. (BONNE SOUPE EXPLOSIVE).
2 heures p. m. Discours patriotique par M. Raymond Denis, de Vonda, Saskatchewan.
2.30 heures p. m. Jeux: partie de balle, courses, souque à la corde, etc.
6.00 heures p. m. Souper sur le terrain.
8.30 heures p. m. SEANCE DRAMATIQUE ET MUSICALE, donnée par le CERCLE DOLLARD.

Rafraîchissements Servis sur le Terrain
— FANFARE —
" Canadiens-Français, Ralions-nous. "

J. C. Therien, PRESIDENT. **Alfred U. Lebel,** SECRETAIRE

"DIEU SAUVE LE ROI".

Encouragez ceux qui par l'annonce font connaître notre région. Faites affaire avec des gens progressifs.

Encouragez nos Annonceurs

GRAVELBOURG

CHRONIQUE

Procession du Très Saint Sacrement. — Dimanche le 5 juin, jour de la fête du Sacré-Coeur, avait lieu la grande procession solennelle en l'honneur du Très Saint Sacrement, qui avait dû être remise à cause de la mauvaise température du dimanche précédent. Un reposoir avait été pieusement et richement érigé dans le portique de l'entrée principale du collège. Une foule comme nous n'en avons pas encore vue d'aussi nombreuse dans les processions précédentes accompagnait le Saint Sacrement. Nous pourrions presque dire à bon droit que toute la paroisse se trouvait là. Comme groupes dans le cortège il y avait à la suite de la croix la Fanfare Huel, les Enfants de Marie et leur bannière, suivies des jeunes filles des écoles, les Dames de Sainte-Anne et leur bannière, la Société Saint-Jean-Baptiste avec sa bannière, suivie des Chevaliers de Colomb, du Cercle de l'A. C. F. C. et des membres du Cercle Mathieu de l'A. C. J. C. Suivaient les enfants du Jardin de l'Enfance portant des oriflammes de diverses couleurs. Enfin, précédant immédiatement le dais, une vingtaine de petites filles, couronnées et vêtues de blanc avec mantes et qui jetaient des fleurs sur le passage du Saint-Sacrement, porté par M. l'abbé Laux. Le R. P. Paradis et M. l'abbé Crépeau agissaient comme diacre et sous-diacre. Les quatre plus anciens syndics soutenaient le dais, à la suite duquel venaient les membres de la chorale et les élèves du collège. Ces différents corps, auxquels se joignaient les autres membres de la paroisse, formaient un imposant cortège, dont la tête était déjà rendue au collège avant que le Saint-Sacrement eût quitté le sanctuaire, et il y a bonne distance. Au reposoir, il y eut salut des plus solennels, puis la procession revint à l'église, suivant le même parcours.

Nous pouvons donc dire comme nous sommes heureux d'avoir eu une belle procession; ces deux dernières années, le vent avait rendu impossible un bien grand déploiement de tentures et d'oriflammes. Cette année, alors qu'il semble vouloir pleuvoir chaque dimanche le bon Dieu nous a réservé tout l'avant-midi, de beau temps, la pluie n'ayant commencé que vers quatre heures. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à faire belle cette belle fête du bon Dieu. Plusieurs de nos frères séparés ont suivi respectueusement.

Premier Vendredi. — Il y eut messe devant le Saint Sacrement exposé et chant par la chorale des Enfants de Marie. Les communions furent très nombreuses.

Tous les soirs du mois de juin il y a aussi, à 7 h. ½, office spécial en l'honneur du Sacré-Coeur: chapelet et instruction suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Naissances. — A M. et Mme Aldège Boucher, un fils Alexandre-René, baptisé le 29 mai. Parrain et marraine: M. et Mme Alexandre Doutre.

— A M. et Mme Hector Pinsonneault, une fille, Marie-Alice-Irène, baptisée le 30 mai. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Beauchesne.

— A M. et Mme Chs.-Emile Fuet, un fils, Jean-Maurice, baptisé le 3 juin. Parrain: Roland Fuet; marraine: Cécile Fuet, frère et soeur de l'enfant.

— A M. et Mme Lorenzo Guay, un fils Joseph-Emilien-Fernand, baptisé le 5 juin. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Chouinard, grands parents maternels de l'enfant.

Notes locales. — Le Révérend Frère Sylvestre, du personnel des Oblats du Collège, est absent pour une quinzaine, en retraite annuelle à Saint-Laurent, Manitoba.

— M. l'abbé Gwynn a aussi passé la semaine dernière à Régina pour sa retraite canonique, ayant été fait sous-diacre à Lebret dimanche le 5 juin.

— M. et Mme Provencher, de Plessisville, Qué., leur fils Lucien, étudiant en droit, qui terminera sa cléricature au bureau légal Crépeau et Bonneau, leur autre jeune fils, élève de versification chez les Sulpiciens de Montréal, résident maintenant à Gravelbourg. Nous sommes heureux de leur souhaiter cordiale bienvenue et succès.

— Il nous fait plaisir de souligner la coopération de notre peintre-décorateur local, M. Ovila Laplante, dans les améliorations récentes apportées à la scène de notre salle Saint-Jean-Baptiste. Ce travail est de nature à faire une excellente réclame à M. Laplante comme peintre-décorateur. Aussi si quelque compatriote a besoin des talents et de l'expérience de l'un des siens pour des travaux de peinture ou décoration il n'a qu'à s'adresser à M. Ovila Laplante, qui, ayant plusieurs employés, peut accepter des contrats à l'étranger. L'annonce Laplante figure dans cette page.

— M. Jos. Lorenzo Guay annonce à vendre un lot de beaux chevaux pesants, d'autres de poids moyen, et un superbe reproducteur percheron pour rauch. Les conditions de vente sont à la portée de tous ceux qui ont besoin d'un bon cheval.

Séances. — Les élèves du collège joueront mercredi, le 15 juin prochain, une séance dramatique et musicale de première force. Au programme: "Les Jeunes Captifs", de l'abbé Lecardin et l'opérette comique d'Anthony Mars: "Quand on conspire".

Il y aura aussi distribution de médailles aux élèves méritants et discours de fin d'année. Nous invitons très sincèrement tous nos compatriotes qui peuvent se rendre à venir assister à cette première clôture solennelle, pourrions-nous dire, d'une année scolaire au collège des Canadiens français de la Saskatchewan. Le moment serait bien choisi pour se rendre compte de l'oeuvre qui se fait ici.

Les élèves du couvent auront leur séance le 23 juin. Ce sera aussi une soirée dramatique et musicale avec un programme des mieux choisis. Ces deux séances feront certainement époque dans l'histoire de nos institutions et nul doute que malgré leur peu de distance nous verrons les salles remplies. C'est là une distraction peu coûteuse en somme et très recommandable.

— Mlle Corinne Laflamme, employée depuis trois ans à la Pharmacie Dominion, nous quitte cette semaine pour retourner chez ses parents à St-Denis-sur-Richelieu. Mlle Laflamme, à qui les médecins avaient ordonné le climat de l'Ouest, retourne avec une santé absolument refaite. M. Kelly, un Irlandais catholique de Régina, la remplace à la Pharmacie Dominion.

— Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Edmond Cardinal, retenue à la chambre depuis près de deux ans par une très sérieuse maladie, est maintenant assez bien pour sortir. Nos meilleurs voeux de complet rétablissement.

Au Collège. — On y méditerait si l'on en avait le temps sur les charmes d'une fin d'année scolaire. Il fait chaud et cependant les examens donnent des frissons; on est content de voir approcher le terme de bien des soucis et pourtant l'on sait que pendant les vacances l'on regrettera les professeurs dévoués, les compagnons de jeux; en un mot on ne peut réussir à s'analyser; l'on se sent deux âmes, comme Jean qui pleure et Jean qui rit. Voici le résultat des notes du dernier mois, celui de mai:

Première Forme: Leroy Poulin: 94 p. c. — Commerciale: René Lecours: 86 p. c. — 3ème Préparatoire: Joseph Mainil: 93 p. c. — 2ème Préparatoire: Alph. Goulet: 87 p. c.

Jardin de l'Enfance. — Samedi le 4 juin, c'était le tour des tout petits d'aller faire leur pique-nique sur les bords de la rivière. Ils devaient y aller mercredi, mais il a plu toute la journée et il fallait voir le désappointement; ils pensaient avoir été bien sages pendant l'année mais il faut croire que non puisque le petit Jésus les a ainsi désappointés. En tout cas ils ont compris la leçon, si leçon il y avait, et de mercredi à samedi, ce n'était plus un jardin de l'enfance, mais un jardin du Paradis avec de vrais anges par suite de leur conduite sans reproche. Aussi la colère du petit Jésus s'est calmée et samedi il faisait un temps superbe, un temps comme les mignons en avaient rêvé profondément, mais pas longtemps, car au petit jour il y avait déjà des têtes blondes et brunes émergeant des couvertures pour chercher les tant désirés rayons de soleil. On partit dans une quinzaine d'automobiles conduites par les mamans ou les amies des élèves et l'on s'amusa ferme toute la journée. Il y eut des courses, des sauteries, des parties de balle qui ont bien intéressé autant que les professionnels, et l'on revint vers les huit heures, paradant par les rues de la ville. Au nom des petits nous remercions bien sincèrement les amis de l'oeuvre qui ont apporté leur concours à cette belle fête de famille.

A CODERRE

La paroisse Saint-Charles de Coderre a fait dignement les choses à la réception de Sa Grandeur Monseigneur Mathieu dimanche le 29 mai. Plusieurs paroissiens étaient venus en auto jusqu'à Gravelbourg et les paroissiens de Gravelbourg allèrent aussi en grand nombre reconduire Monseigneur, en sorte que le cortège formé d'une trentaine d'automobiles bien décorées présentait un imposant spectacle. Aux limites de la paroisse Saint-Charles une cavalcade de 40 cavaliers reçurent Monseigneur et sa suite et l'accompagnèrent ensuite jusqu'aux portes de l'église où ils firent la haie. Il y eut réception solennelle conformément au rituel puis présentation d'adresse et réponse de Sa Grandeur qui présida à la Bénédiction du Saint-Sacrement. Le lendemain matin, messe d'ouverture des Quarante Heures, chantée par le R. P. Paradis, du collège de Gravelbourg. Sa Grandeur assistait au trône accompagnée de M. le curé Thibault et de l'abbé Charest. Les Révérends MM. Maillard, curé de Gravelbourg, Gravel, curé de Mazenod et le Père Boyer, O. M. I., prêtèrent aussi leur concours à M. le curé de Coderre à l'occasion de ces fêtes. Il y eut grande assistance et adoration nocturne. Monseigneur quitta la paroisse de Coderre mardi soir et fut reconduit processionnellement jusqu'à Mortlach. Les paroissiens de Coderre ont fait les choses comme dans nos bonnes vieilles paroisses canadiennes de Québec et le bon Dieu saura les bénir pour avoir si bien correspondu aux grâces nombreuses de ces jours de bénédiction.

LAC PELLETIER, Sask.

Baptêmes. — Dimanche dernier, le 5 courant, on apportait aux fonts baptismaux Joseph-Henri-Louis-Philippe, deuxième enfant de M. Joseph Monette, marchand. Ses grands-parents, M. et Mme Henry Roy, de la Vallée Ste-Claire, étaient les parrain et marraine.

— Le même jour, étaient aussi présentés au baptême, deux petites filles jumelles, enfants de M. Ernest Tombocquestal; l'une d'elle reçut le nom de Marie-Rita, ayant pour parrain et marraine M. et Mme Justin Callignon; l'autre prit le nom de Marie-Joséphine, les parrain et marraine ont été M. et Mme Léon Cassavant. Nos sincères félicitations aux heureux parents.

Pique Nique. — On annonce pour le 24 juin, fête de la St-Jean-Baptiste, un grand pique-nique au profit de l'église de Ste-Anne du Lac. L'endroit désigné à cet effet sera sur les rives de notre beau grand lac.

De passage. — M. H. Lolondé, gérant de la Banque d'Hochelaga de Cadillac, était de passage au presbytère le dernier dimanche de mai. Il était accompagné de son personnel, MM. L. Morin et F. Tisseur.

Séance. — A l'école du Lac Pelletier (nord) a été donnée une jolie petite séance par les enfants d'école. Il y eut plusieurs petits morceaux, chant, déclamations, etc. Le tout a été parfaitement rendu par ces jeunes acteurs. Mme Wilson, l'institutrice, n'a rien épargné pour rendre très intéressante cette soirée.

Condoléances. — Mme Hector Brosseau vient de perdre son père: feu Miximilien Lussier, de St-Edouard Napierville, P. Q. De même M. Pierre Charlebois pleure la mort récente de sa mère, décédée à Ste-Geneviève, P. Q. Aux familles en deuil, la paroisse de Ste-Anne du Lac offre ses plus sincères sympathies.

— Notre municipalité est à faire des réparations dans les chemins. Le besoin était pressant; à la suite des eaux du printemps, certains endroits étaient devenus difficiles et dangereux.

Le Canada fournit deux cent mille signatures pour la cause de la béatification de Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Le Canada vient de prendre un rang d'honneur parmi les fervents de Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Plus de deux cent mille signatures y ont été recueillies en sa faveur, dans le cours de 1919-1920, témoignant d'une façon non équivoque le désir de son peuple de voir bientôt sur les autels celle qui l'a si merveilleusement comblé de ses bienfaits.

Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, a ouvert la liste des pétitions en écrivant lui-même à Notre Saint Père le Pape une magnifique lettre.

Toutes les classes de la société sont entremêlées, "compénétrées", sans confusion toutefois, parmi ces trente-six archevêques et évêques, ces deux mille prêtres, et les membres des autres communautés que nous n'avons pu nommer.

Le gouverneur de la province de Québec et sa famille, les sénateurs, députés, échevins, chevaliers de Saint-Grégoire-le-Grand, les grandes universités, séminaires, collèges, écoles de tous genres se rencontrent avec les artisans, laboureurs, domestiques, cultivateurs, employés, marchands. Et parmi ces humbles, beaucoup ont signé avec une sorte d'orgueil légitime, à côté de leurs noms et prénoms, leurs titres: organiste, cuisinière, mère de famille, veuve, malade, colporteur, boulanger, épicier, menuisier, etc., etc.

Les deux cent mille signatures sont réparties en douze volumes magnifiquement reliés en maroquin blanc et portant en lettres d'or, comme seul ornement extérieur: "Supplique canadienne demandant la prompte béatification de Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus", et au dos, le nom du diocèse d'où émanent les signatures. Ces volumes, renfermés dans un bel écrin, capitonné de velours bleu avec fermoirs et poignées en nickel, reposent dans les plis d'un riche drapeau canadien Sacré-Coeur aux amples dimensions.

Après plusieurs mois de retard dus à la crise des transports, la caisse renfermant le plébiscite arriva à Rome dans le courant de mars. Le Révérend Père Rodrigue de Saint-François de Paule, Postulateur général des causes de l'Ordre du Carmel, voulut bien se charger de la présenter au Pape. Il obtint le 29 mars une audience privée du Saint-Père auquel il fit valoir la spontanéité de cette grandiose supplique, spontanéité humainement inexplicable. Et Sa Sainteté souligne qu'une telle manifestation est la preuve évidente de la sainteté que Dieu veut glorifier.

Le Souverain Pontife lut, avec un intérêt bien visible la belle lettre de son Eminence le cardinal Bégin, et parcourut avec bienveillance les listes des signatures en admirant l'art avec lequel cette oeuvre remarquable avait été faite. Il daigna ensuite bénir le cher drapeau Carillon Sacré-Coeur destiné au Carmel de Lisieux pour orner la chapelle latérale de Saint-Joseph, projetée comme ex-voto national, de la Nouvelle-France à Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus si prodigue de ses roses pour notre pays.

Les volumes vont maintenant prendre place dans la bibliothèque de la S. Congrégation des Rites, où ils diront avec une éternelle éloquence, l'amour, la confiance et la gratitude des Canadiens envers Soeur Thérèse.

L'Hirondelle de Ponteix

ADRIEN LIBOIRON, Administrateur — 4ème Année
PONTEIX, Sask. — No 24 — 10 Juin 1921.

Saints du Dimanche, 12 juin. — *Saint Onuphre.* — Se retira, encore jeune, dans une grotte deserte, où il vécut soixante ans, se livrant au jeûne et à la prière. Ses mortifications lui attirèrent un grand renom de sainteté. Souvent on le sollicita de sortir de sa solitude: il s'y refusa toujours avec la plus grande énergie. Jamais il ne voulut voir personne.

Sainte Olympe. — Epouse de Nébride, préfet de Constantinople, née en 386 et morte en 410, donna pendant sa vie l'exemple des plus hautes vertus, chrétiennes.

LE SACRE-COEUR. — N'oublions pas, c'est du Sacré-Coeur que nous vient le [illegible] et avec [illegible] salut toute chose. En lui nous [illegible] un puissant protecteur et un [illegible] modèle. C'est le Sacré-Coeur de Jésus qui, jusqu'à ce jour a tout [illegible] pour nous. C'est Lui qui nous [illegible] de l'esclavage du démon, ferma les portes de l'enfer et ouvrit les portes du Ciel. C'est Lui qui nous [illegible] contre les furies des [illegible], nous prémunit contre [illegible] du monde corrupteur, et [illegible] contre nos propres [illegible]. Ils se trompent ceux qui [illegible] le bonheur en dehors [illegible] coeur. Ils se trompent [illegible] qui [illegible] leur confiance [illegible] ou la protection de [illegible]. Ils se trompent ceux [illegible] sur tout autre appui [illegible]. On ne peut être [illegible] richesses, hon[illegible] plaisirs [illegible] sont que de vains [illegible] ner les esprits [illegible] d'amères déceptions. La seule [illegible] du vrai bonheur se trouve dans le Coeur débordant d'amour de notre [illegible]. C'est là et [illegible] que [illegible] assoiffée de bonheur se désaltère complètement. Où le trouver ce divin Coeur? Dans le Très Saint Sacrement de nos Autels. Il est sous ces frêles apparences de l'Hostie. Là il bat du plus tendre amour pour chacun de nous et là il nous attend. Et c'est dans le doux baiser d'une communion sainte, c'est dans le coeur à coeur de cette union mystérieuse avec l'Hostie que l'âme goûte combien son Dieu est bon, combien il est doux de l'aimer.

Nouvelles. — M. Adampson, gérant de la Banque Royale, accompagné de sa jeune épouse, nous a quittés lundi pour son nouveau poste, Sommerset, Man. Regrets sincères et voeux nombreux les suivent là-bas.

Une preuve d'estime et d'amitié leur fut donnée jeudi dernier alors que des amis avaient organisé à l'Hôtel Windsor une soirée d'adieu à laquelle assistaient même des étrangers des paroisses voisines. Au cours de la veillée, le Dr Clerk exprima les sentiments, les mercis et les souhaits des personnes présentes et M. J. Alary présenta au nom de tous, à M. et Mme Adampson, deux magnifiques et riches cadeaux. Un autre présent-souvenir fut offert aussi par les employés de la Banque Royale. Les heures se succédèrent pleines de charme et d'entrain et l'on se dit adieu après franches poignées de mains, bons mots et souhaits sincères.

— La joute de "base-ball" qui a eu lieu vendredi, le 3 juin, à Néville, entre les amateurs de cet endroit et ceux de Ponteix, a été un beau succès pour notre club. Pour les acclamer, plusieurs des nôtres étaient là et vraiment la partie fut intéressante. Lundi et mardi, Ponteix a reçu les clubs de Gouverneur et de Cadillac. On dit [illegible] que nous aurons désormais, chaque mardi soir, une sérieuse partie de balle au camp.

L'invitation qui nous fut faite d'aller dimanche visiter l'exposition des ouvrages manuels des Elèves du Couvent fut accueillie avec intérêt et plaisir, si l'on en juge par le grand nombre de ceux qui se succédèrent au parloir ce jour-là. La salle présentait un joli coup d'oeil et les ouvrages d'agrément voisinant avec les travaux d'utilité, les fines dentelles avec les solides tricots, les points de couture inexpérimentés des petites avec les délicieuses broderies des plus grandes, tout était charmant et les élèves méritent sûrement de chaleureuses félicitations pour le patient travail qu'elles ont exécuté, sous la direction de leur dévouée maîtresse d'ouvrage.

Baptêmes. — Marie-Rosa-Irène, fille de Josaphat Perreault et d'Eva Charlebois. Parrain et marraine, M. et Mme Euclide Liboiron.

— Joseph-Georges-Emile, fils d'Omer Desjardins et d'Almira Deschamps. Parrain: Joseph Desjardins; marraine: Malvina Tessier.

— Marie-Alice, fille de Osie Bourgon et d'Auxilia Clavette. Parrain et marraine, M. et Mme Trefflé Tessier.

Voyages. — M. l'abbé Duchaine a conduit à Frenchville, lundi, la Révérende Mère Gabriella, Mlle Germaine Poudrier, postulante, et une élève, Mlle Madeleine Evesque. Mlle Poudrier partira bientôt pour le Noviciat de France et c'est grâce à son prochain départ qu'elle eut la joie de revoir les siens dans une visite à la maison paternelle.

— M. J. G. Longpré, de Régina, était à Ponteix au commencement de la semaine et a visité la famille de son beau-frère, M. J. Huotte.

Pensées. — La colère commmence par la folie et finit par le repentir.

— Le mariage est une entreprise qui promet d'inestimables bénéfices, mais il y a le cahier des charges.

— Ceux qui n'écrivent jamais sont toujours d'excellents critiqueurs, mais jamais d'excellents critiques.

———:o:———

La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa et la représentation française de la Saskatchewan au Sénat

Le bureau central de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa a adopté la résolution suivante, qui a été adressée au premier ministre du Canada:

"Attendu que l'honorable Benjamin Prince, sénateur canadien-français de la Saskatchewan, est décédé depuis quelques mois

"Attendu que le Sénateur Prince était le sénateur français parmi les six sénateurs qui représentaient la province de la Saskatchewan.

"Résolu que la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, qui représente audelà de 2,500 Canadiens français, prie le très honorable Premier Ministre du Canada de nommer un autre Canadien français à la position devenue vacante par suite du décès de l'honorable M. Prince, afin de reconnaître et de conserver ainsi les droits acquis à la minorité française de la Province de la Saskatchewan, et que copie de la présente résolution soit adressée au très honorable Arthur Meighen, K. C. B. A. Premier Ministre de la Puissance du Canada".

———:o:———

Le journal et l'opinion

D'une conférence de M. l'abbé Ph. Perrier à Ottawa:

L'apostolat par la plume est une des plus belles formes du bien. Un livre bien fait vaut à lui seul cent sermons. Une plume tenue courageusement est une épée qui combat sans cesse. Le journalisme catholique, le *journalisme sain et indépendant,* est encore le grand moyen d'action dont tous les chrétiens devraient savoir l'importance. Le journal est le maître de l'opinion. C'est lui qui la forme. Nous devrions donc donner tout notre appui, nous qui sommes catholiques, à ces journaux qui sont catholiques d'abord, d'abord et toujours. Nous aidons par là à former *l'opinion publique, qui à la fin est* la reine du monde. Les catholiques ne devraient jamais faire l'injustice de donner leur sou à la presse neutre. Celle-ci est terne, incolore, vit sous un triple esclavage: celui de la finance, celui de l'annonceur et celui du marchand de papier. Les journaux neutres n'osent pas écrire les choses de la vérité; ils ne pourraient pas qu'ils le voudraient. Il leur faut compter avec le bon plaisir de ceux qui tirent les ficelles dans les coulisses, avec les bailleurs de fonds et les influences politiques. Les mauvais journaux corrompent l'opinion et c'est contre eux qu'il faut travailler. Le moyen le plus efficace, c'est l'appui à la presse catholique. Quand vous avez la presse, vous avez tout.

———:o:———

La brochure du "Pape infaillible" appréciée par S.G. Mgr Mathieu

Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Régina apprécie en ces termes élogieux la publication intitulée *Le Pape infaillible:*

Archevêché de Régina,
Régina (Saskatchewan),
6 avril 1921.

Cher Monsieur,

Je vous remercie sincèrement d'avoir bien voulu m'envoyer cette brochure, que j'ai lue avec autant de plaisir que d'intérêt. Puisse-t-elle se *répandre et rappeler* à nos chers fidèles des vérités qui sont de nature à les consoler, à les rendre fiers d'être des enfants de l'Eglise, d'être attachés par de doux liens, par une sincère obéissance, à cette surnaturelle majesté qui est le Pape.

On a toujours parlé et on parle encore du Pape partout. Tout ce qui a été grand dans le monde l'a rencontré sur son chemin, tout ce qui l'a *respecté a été béni* de Dieu, tout ce qui l'a persécuté a péri. Plus on étudie le passé, plus on réfléchit sur le présent, plus a-t-on lieu de se convaincre que la papauté est, dans tous les sens, l'arc-boutant du monde civilisé non moins que de l'Eglise.

Et jamais cette suprématie spirituelle, que ces personnages distingués proclament dans votre brochure, ne fut plus nécessaire que de nos jours. Le doute s'étend, comme un froid linceul, sur les choses les plus vénérées et les plus sacrées; aujourd'hui tout est remis en question; le vieil édifice des croyances est secoué jusque dans ses fondements; on s'avance au hasard vers un avenir ténébreux et incompris; mille théories contradictoires nous enlacent; nous ne voyons partout que des ruines intellectuelles et morales qu'on entasse sans rien élever sur ces tristes débris. Or, au milieu du chaos qui menace le monde civilisé d'une prochaine dissolution, c'est un insigne bienfait de la Providence d'avoir placé, au-dessus des tempêtes incessamment soulevées par d'inquiets et turbulents esprits, une autorité stable, infaillible, transmettant d'âge en âge les mêmes traditions, le même symbole, dissipant les nuages de l'erreur et guidant les peuples avec une sécurité parfaite dans la route du temps à l'éternité.

Que nos chers catholiques le comprennent, qu'ils continuent à remercier Dieu de ce radieux flambeau qui, depuis deux mille ans, répand dans l'univers les consolations et les enseignements de la foi, pareil à un phare dressé sur le rivage et dont les feux, projetant une vive clarté par delà l'immensité des flots, montrent le port aux navigateurs égarés dans les ténèbres ou surpris par l'orage.

Que tout ce qui réjouit notre cher Souverain Pontife les réjouisse; que tout ce qui le contriste les contriste; qu'ils approuvent ce qu'il approuve, qu'ils blâment ce qu'il blâme, qu'ils condamnent ce qu'il condamne. Serrés autour de lui, qu'ils soumettent à sa direction leurs intelligences, leurs volontés, leurs coeurs, comme il convient à des sujets vis-à-vis de leur monarque, à des brebis vis-à-vis de leur pasteur, à des fils vis-à-vis de leur père.

Ce sont là les sentiments que fera naître en eux la lecture de ces vérités si bien exprimées par des hommes ayant exclusivement à coeur de donner une bonne direction à leurs concitoyens.

Votre tout dévoué,
†OLIVIER-ELZEAR,
arch. de Régina.

De ces hommes soucieux de donner une bonne direction à leurs concitoyens, l'un, M. l'abbé Arthur Curotte, docteur en philosophie, en théologie et en droit canon, étudie *"la nécessité du dogme de l'infaillibilité";* l'autre, M. l'abbé Philippe Perrier, docteur en philosophie et en théologie, fait *"l'historique de la proclamation";* et le troisieme, M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir,* montre *"l'infaillibilité doctrinale du Pape, fondement de son autorité sociale".*

A ces trois maîtresses pièces s'ajoutent deux belles allocutions de S. G. Mgr Bruchési et du Dr Georges Baril, ancien président de l'A. C. J. C.

Prix du volume (près de 140 pages): 60 sous l'exemplaire, 65 sous franco. Remises sur achats en quantité: $6 la douzaine, $45 le mille, frais de port en plus.

———:o:———

REGINA. — Quatorze étudiants en droit ont passé avec succès leurs examens et ont été admis dans le barreau de la province.

L'Echo de Dumas

No 35 — Administration: Nap. Filteau, Dumas, Sask. — 10 juin 1921

Pensée.— Quel sujet avons-nous de nous plaindre, quand Dieu nous punit de la sorte? Ne peut-il pas user de son droit et nous prendre en telles conjectures qu'il lui plaît? Vous ne vous êtes pas servi du temps qu'il vous donnait, il vous l'ôtera. Vous avez lassé, épuisé sa patience; sa colère éclatera. Vous n'avez pas voulu retourner à Lui quand vous le pouviez; vous ne le pourrez plus quand vous le voudrez; vous l'avez oublié pendant la vie, il vous oubliera à la mort". — Bourdaloue III apr. Pentecôte.

Pique-Nique. — Malgré le temps incertain et la distance de plusieurs fermiers, le comité du pique-nique était au complet à la réunion concernant les courses, les jeux, les différents travaux. Il a été décidé de mesurer un demi-mille de terrain pour les courses à cheval et courses de voitures et de le préparer. L'entrée des courses de chevaux est de 50 cts. et les prix de $5.00, 13.00 et $2.00. La même somme pour la course au trot. M. Jos. Grenon s'occupera des autres courses: courses pour enfants, jeunes gens, jeunes filles, etc. M. A. Lancial est désigné pour tenir le jeu de massacre. M. F. Gautron est chargé du mât de cocagne. M. P. Mayeur tiendra le carroussel. En terminant l'assemblée, plusieurs personnes ont été désignées pour amener des branches sur le terrain.

Les Dames, de leur côté, ne manquent pas d'entrain. Leur organisation se perfectionne de jour en jour. Une grande tente 28 x 30 sera à leur disposition pour leur salle à manger. Poêles, maisonnettes pour la cuisine, tout sera organisé et décoré pour la circonstance. En un mot tous les paroissiens, avec raison, rivalisent d'entrain pour faire de ce pique-nique de Dumas, le 15 juin prochain, un jour mémorable qui sera à la gloire et au profit de l'église. Paroissiens de Dumas, soyez tous, ce jour-là, généreux et dévoués.

Mois du Sacré-Coeur. — Le mois du Sacré-Coeur bat son plein à Dumas. Nous avons à coeur de prier ce divin chef, plein de miséricorde et de bonté. Ici surtout nous avons tous droit d'espérer beaucoup du Sacré-Coeur, puisque nous lui avons consacré notre nouveau soubassement et notre récolte. A voir ces commencements admirables, il est tout à fait évident que le Sacré-Coeur a pris notre demande et notre offrande en considération. Continuons donc à assister nombreux à ces exercices du mois du Sacré-Coeur. La protection accordée jusqu'ici se continuera jusqu'à la fin, et alors il nous restera à déployer toute notre énergie, notre reconnaissance, à remercier notre divin Protecteur et Bienfaiteur.

Baptême. — Le 5 juin a été baptisée, Marie-Irène-Yvette, enfant de Joseph-Alfred Desmarais et de Mérilda Fredette. Parrain: Emile-Aimé Desmarais: marraine: Emma Juneau.

En visite. — M. Ludovic Goulet et sa dame étaient cette semaine en visite au presbytère de Dumas auprès de M. l'abbé J. L. Bernard, leur ancien vicaire à Montmartre. Bien que leur séjour n'ait été que de courte durée, ils ont su acquérir les sympathies et la confiance de tous ceux qui ont eu le plaisir de les rencontrer. Nous leur souhaitons un prompt retour parmi nous.

Assemblée. — Le 3 juin dernier a eu lieu dans notre salle une réunion importante où MM. Patterson, Patter et Phaneuf ont adressé la parole. Ce dernier surtout a remporté un plein succès. Nous sommes persuadés qu'il a fait du bien ici. Qu'il ait de nombreux imitateurs.

———:O:———

Les fêtes du Cinquantenaire de Willow Bunch

Un mois à peine nous sépare des fêtes grandioses qui auront lieu à Willow Bunch à l'occasion du cinquantenaire de l'arrivée des premiers colons et du premier missionnaire. Les différents comités, nommés il y a quelques mois, rivalisent d'ardeur et de zèle, et tout fait augurer un succès complet. Pour en assurer en même temps le succès spirituel, les autorités religieuses ont résolu de faire prêcher un triduum préparatoire à cette fête. Sa Grandeur Mgr O. E. Mathieu s'est chargé de cette tâche. Un événement mémorable précédera ces fêtes. L'emplacement de la première chapelle (construite en novembre 1870) se trouve à dix milles de l'église actuelle de Willow Bunch, sur le territoire d'une paroisse qui a été séparée de Willow Bunch en 1914 et qui s'appelle St-Victor. Les paroissiens de ce dernier endroit ont résolu d'élever une croix sur l'emplacement de la première chapelle, pour consacrer le souvenir de la première messe dite dans le Sud de la Saskatchewan, et Mgr Mathieu, à l'aurore des fêtes, sera appelé à bénir cette croix. Par suite de la maladie de M. Raymond Denis, organisateur général de l'A. C. F. C., et de celle de M. le curé de Willow Bunch, principal organisateur des fêtes, le comité des fêtes du cinquantenaire a résolu de remettre à une date ultérieure le congrès régional de l'A. C. F. C., afin de n'être pas privé de leur concours et de leurs lumières.

Les cercles sont invités quand même à se faire représenter. Mgr Marois, secrétaire général de l'A. C. F. C., au cours des fêtes, prendra la parole sur un sujet qui intéressera au plus haut point les membres de l'A. C. F. C.

Les fêtes proprement dites débuteront par une grande séance dramatique et musicale, mercredi à 8 h. du soir. Le "Cercle Jeanne d'Arc", de St-Victor, interprétera "l'Expiation" drame en trois actes, de Labardin, avec une comédie: "Lagamelle et Dubidon", comme ouverture.

Le lendemain, 7 juillet, à 10 h. grand'messe pontificale célébrée par Monseigneur O. E. Mathieu, et à laquelle il portera la parole.

A 3 h. p. m., bénédiction du monument du S. Coeur par S. G. Mgr Mathieu; sermon par un prédicateur étranger.

A 7 h., banquet, discours, illumination, feu d'artifice.

Il n'y a aucun doute que ces fêtes amèneront un grand ralliement franco-canadien. Nous donnerons sous peu le programme complet, ainsi que les noms de tous ceux qui porteront la parole à la bénédiction du monument et au banquet.

LE COMITE DE PUBLICITE.